

# Création d'un espace de loisirs en libre accès pour adolescents dans une commune périurbaine.

Un skatepark à La Membrolle-sur-Choisille.

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE – Indre-et-Loire – 37



# **Création d'un espace de loisirs en libre accès pour adolescents dans une commune périurbaine.**

Un skatepark à La Membrolle-sur-Choisille.

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE – Indre-et-Loire – 37

### Avertissements :

- Le PIND est le premier test qui vous permet de vous évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression des éléments qui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure votre motivation pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit vous permettre de problématiser un sujet en vous appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

## Remerciements :

- M.FEILDEL Benoît, Maître de conférences en Aménagement de l'espace et Urbanisme et tuteur du projet, pour ses conseils et ses remarques qui m'ont permis de réaliser un projet le plus juste possible.
- M.MARAIS Sébastien et M.FLEUREAU Emmanuel, maire et adjoint délégué aux bâtiments – espaces verts – infrastructures (voiries, réseaux), pour toutes les informations dont j'avais besoin et leur disponibilité.
- Les vingt jeunes membronnais présents lors de la réunion du 7 février 2015, pour leurs réponses et avis à toutes mes questions.
- Tous les pratiquants expérimentés et professionnels des skateparks, pour leurs nombreux conseils et avis sur ce projet.
- Mes parents pour leur soutien et leurs conseils.

## Sommaire :

Introduction.....	6
I –La Membrolle-sur-Choisille, une commune périurbaine en plein développement. ..	7
1 – Localisation de la commune. ....	7
2 – La démographie. ....	10
3 - L’organisation urbaine.....	12
4 - La politique de la commune en faveur des jeunes.....	13
A- Les aménagements déjà réalisés. ....	13
B - Orientation en matière de planification. ....	15
II – Evaluation de la demande d’un skatepark. ....	16
1 – Les écoles et les associations.....	16
2 – Les équipements sportifs.....	18
3 – Evaluation directe de la demande d’un skatepark auprès des jeunes. ....	20
4 – Les différents skateparks présents dans l’agglomération de Tour(s) Plus. ....	22
5- Conclusion. ....	23
III – Réalisation du projet. ....	24
1 – Choix du terrain. ....	26
A – Le quartier Mazagran .....	28
B – L’ancien camping. ....	29
C – Le terrain à côté du gymnase. ....	30
2 – Le choix des modules afin de se distinguer dans le département. ....	33
A – Analyse des offres déjà présentes dans l’agglomération tourangelle. ....	33
B – Des spécificités pour se distinguer. ....	36
3 - La réglementation. ....	38
4 – L’environnement et les éléments complétant le skatepark.....	40
5 – Insertion du skatepark dans le paysage de La Membrolle-sur-Choisille. ....	42
IV – Faisabilité budgétaire et mode de gestion.....	43
1 – Calcul du budget. ....	43
A – Le prix du revêtement et des modules. ....	43
B- Le prix des autres éléments. ....	45
2 – Le mode de gestion .....	46
Conclusion : .....	47

## Introduction

Les skateparks font partis depuis quelques années du paysage urbain. Ils répondent aux besoins d'un jeune public amateur de sports de glisse et permettent de créer un lieu attractif et d'échanges culturels. Le skatepark permet la pratique du skateboard mais également du BMX, de la trottinette et du roller. Ses sports de glisse venus des Etats-Unis sont arrivés en France depuis une cinquantaine d'années. Le nombre de pratiquants ainsi que la publicité gratuite sur les compétitions au travers des médias, ou des vidéos amateurs sur internet, ont incité de nombreuses grandes villes à intégrer cet équipement sur leur territoire.

Cependant, de nombreuses petites communes périurbaines voient leurs jeunes habitants pratiquer ces sports de glisse dans les rues, et ne disposent pas de telles infrastructures, voire proposent peu de lieux de loisirs pour les jeunes. C'est le cas à La Membrolle-sur-Choisille, petite commune qui se trouve dans la grande couronne du nord de Tours (37). Cette dernière voit sa population augmenter et par conséquent des jeunes de plus en plus nombreux. Or la commune n'a pas aménagé son territoire pour cette jeune population. C'est dans ce sens que la municipalité envisage de créer un skatepark. En plus de permettre de pratiquer d'un sport à la mode (skate-board, roller, BMX, trottinette, ...), le skatepark est un lieu rassembleur, de rencontres, d'expressions, mais aussi un aménagement complémentaire à l'offre de loisirs d'une commune. Contrairement à certaines idées reçues, un skate-park n'est aucunement un lieu de mauvaise fréquentation

Un tel projet représente un investissement important, il faut donc se demander s'il est réellement pertinent et répond aux besoins de La Membrolle-sur-Choisille. La première partie sera consacrée à la présentation de la commune ainsi qu'à sa politique d'évolution. La deuxième partie consiste à évaluer les besoins et les enjeux d'un tel projet. Puis dans la troisième partie, je vais exposer la proposition d'aménagement. Pour finir, la quatrième partie portera sur la faisabilité budgétaire ainsi que sur le mode de gestion de ce projet.

## I – La Membrolle-sur-Choisille, une commune périurbaine en plein développement.

Cette partie va présenter de manière générale la situation de la commune en commençant par sa position géographique, viendra ensuite l'étude de sa population avec l'analyse de l'évolution démographique. Après avoir présenté ces deux parties, il est normal de s'intéresser à l'organisation de la commune et plus précisément de savoir comment l'homme s'est approprié le territoire. Pour finir, nous allons voir comment la municipalité souhaite développer la commune pour la population jeune.

### 1 – Localisation de la commune.

Dans cette sous-partie nous allons localiser le territoire de La Membrolle-sur-Choisille, et présenter la géomorphologie qui la caractérise.

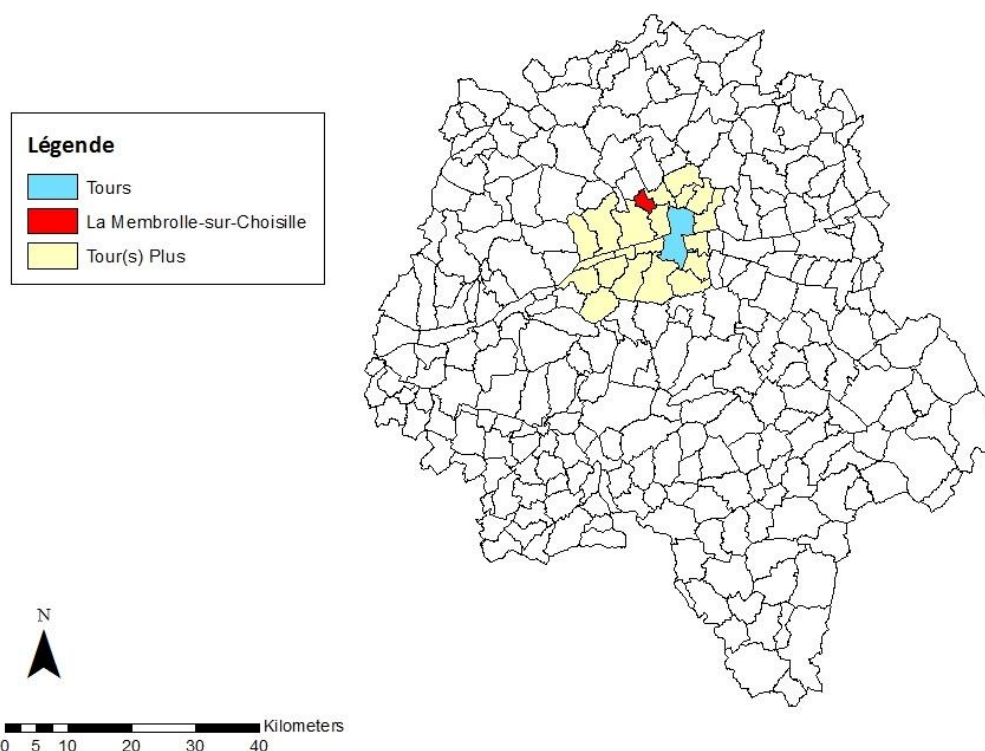


Figure 1 : Localisation de la Membrolle- sur-Choisille en Indre-et-loire, Centre.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Réalisation personnelle : ArcMap.

La Membrolle-sur-Choisille est une petite commune périurbaine du nord de Tours en Indre-et-Loire (37), Région Centre. Cette commune compte aujourd'hui 3 096 habitants pour une superficie totale 6,8 km<sup>2</sup>. Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Tour(s) Plus qui compte environ 295 000 habitants pour 22 communes. Grâce à sa proximité avec la ville de Tours (6.5 km pour relier les deux mairies), préfecture d'Indre-et-Loire, cette commune est accessible par de grands axes routiers comme le périphérique qui a été prolongé récemment, relayant ainsi La Membrolle-sur-Choisille à Tours en dix minutes. Cependant, étant une commune périurbaine La Membrolle-sur-Choisille est peu desservie par les transports en commun, il existe cependant une ligne fil bleu (51) et des transports scolaires pour les collégiens et/ou lycéens ainsi qu'une gare. Cette localisation permet à sa population de vivre à la campagne tout en étant proche d'une grande ville. Afin de mieux comprendre comment La Membrolle-sur-Choisille est desservie par les grands axes routiers voici une carte. Les taches urbaines permettent de voir la discontinuité de la périurbanisation de l'agglomération tourangelle et donc la ruralité de cette commune.

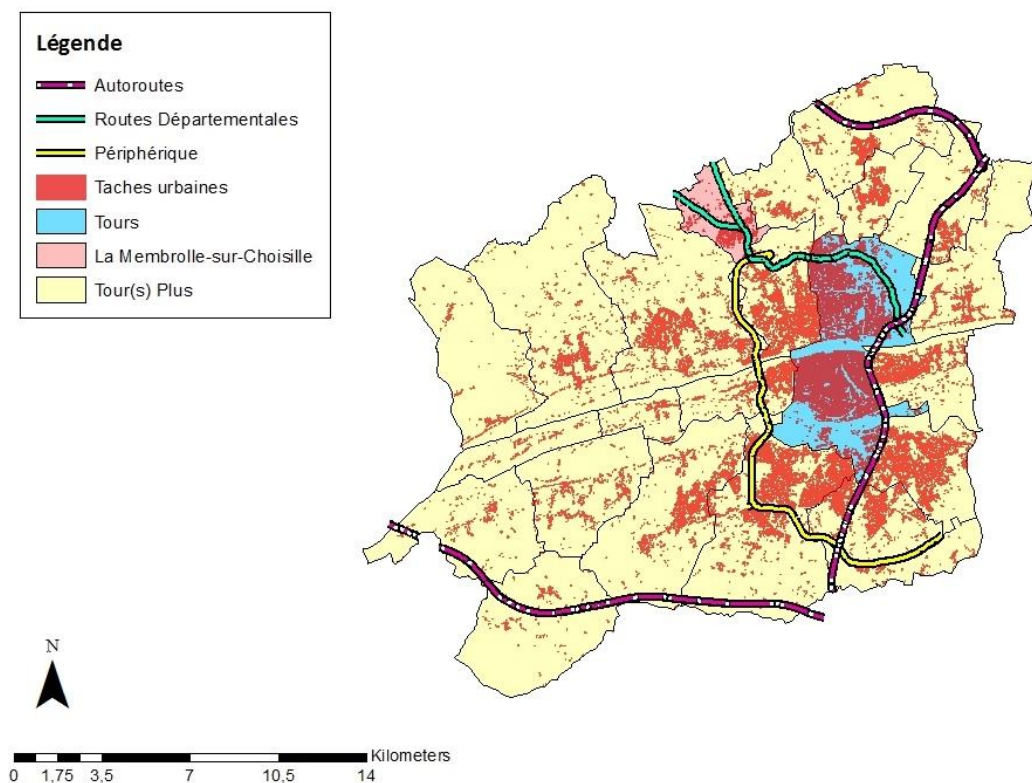


Figure 2 : Carte présentant les grands axes routiers et l'urbanisation de l'agglomération de Tour(s) Plus.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Réalisation personnelle : ArcMap.



Par ailleurs, sa position proche de la vallée ligérienne lui offre des paysages fortement liés à l'eau, elle est même traversée par une petite rivière, la Choisille ainsi que par de nombreux petits ruisseaux. De plus, d'un point de vue géomorphologique, La Membrolle-sur-Choisille est vallonnée, et dispose ainsi de plusieurs descentes. Il est facile de s'en rendre compte en regardant la carte des reliefs ainsi que les rues de la commune.

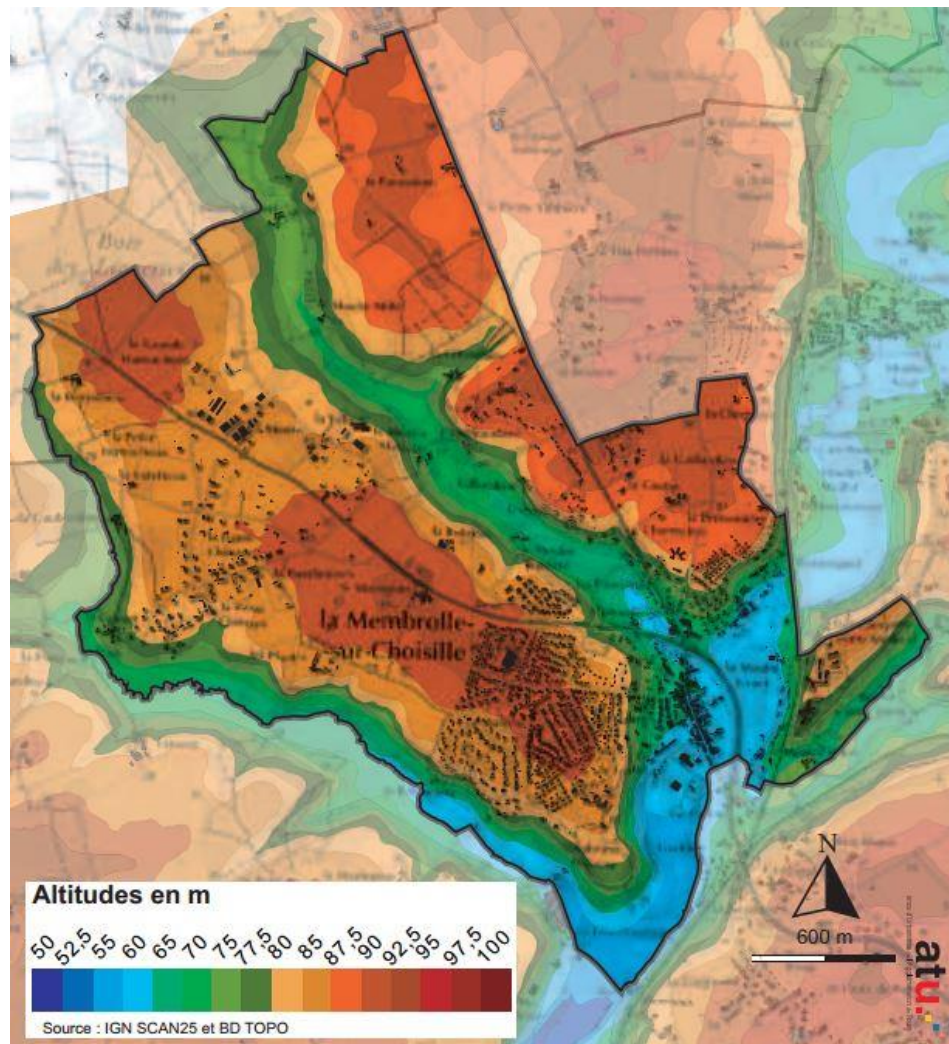


Figure 3 : Carte<sup>3</sup> et photographies<sup>4</sup> (rue du Colombeau et route de château la Vallière) montrant le relief de la commune.

<sup>3</sup> Carte réalisée par l'atu (l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours).

<sup>4</sup> Photographies personnelles.

## 2 – La démographie.

Nous allons à présent nous intéresser aux habitants de la commune et plus particulièrement à la tranche d'âge des 11-17ans.

La population de La Membrolle-sur-Choisille est vieillissante, néanmoins cette commune se développe constamment avec la création récente de deux lotissements pour la construction de pavillons mais aussi de logements locatifs. Cela attire des familles avec des enfants et des adolescents. C'est une petite commune en plein développement démographique depuis le début de XXème siècle avec une accélération de sa démographie depuis les années 1970, due à la périurbanisation de l'agglomération de Tours. La population de la commune a doublé en une cinquantaine d'années. Elle est passée de 1 217 habitants en 1968 à 3 096 en janvier 2015. La population est en majorité active, avec un taux de chômage de 8.1%, et la plupart des personnes travaillent sur Tours et ses environs.

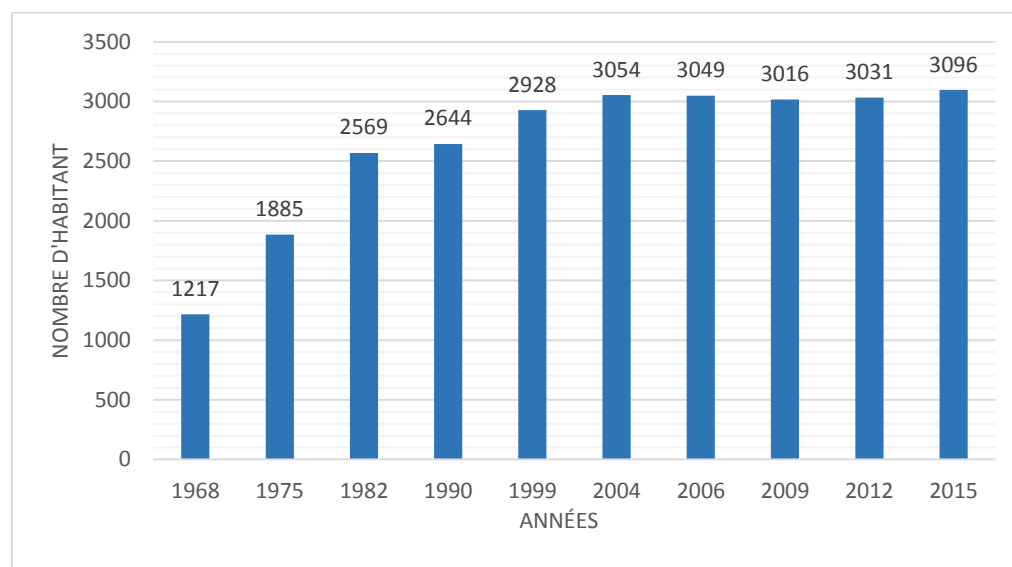


Figure 4 : Evolution du nombre de la population depuis 1968.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> Réalisation personnelle, source : [www.insee.fr/](http://www.insee.fr/).

Grâce au graphique ci-dessous, il est facile de remarquer que les ménages ainsi que leurs enfants représentent plus de la moitié de la population totale. Néanmoins les personnes âgées de plus de 75 ans occupent également une part importante de la population de la commune. Cela s'explique en particulier par la présence de deux maisons retraites sur le territoire.

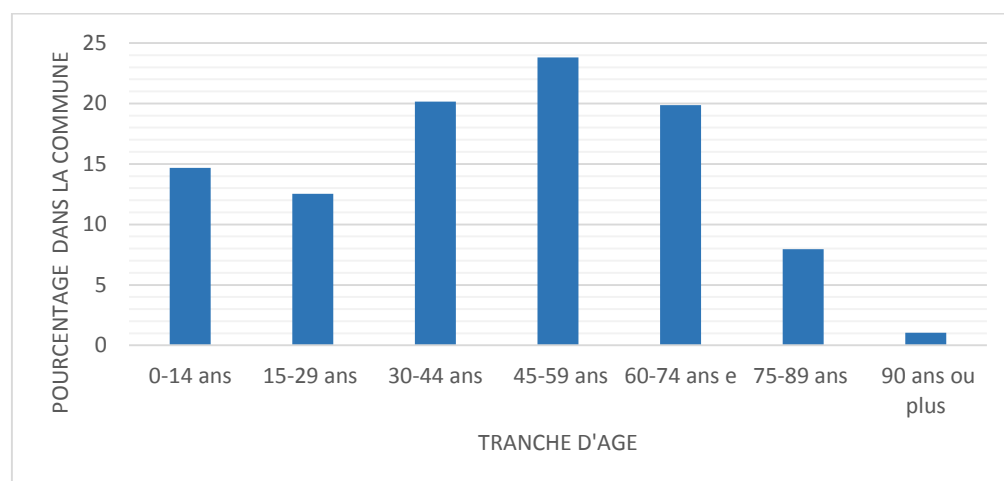


Figure 5 : Répartition du en pourcentage du nombre d'habitant par tranche d'âge en 2011. <sup>6</sup>

Aujourd'hui la commune ne possède pas encore de Plan Local d'Urbanisme (PLU) mais uniquement un Plan d'Occupation des Sols (POS), cependant un Plan Aménagement de Développement Durable (PADD) est déjà établi. Le POS nous indique davantage sur la nature des ménages à la Membrolle-sur-Choisille, « *il s'agit de famille avec des adolescents plutôt qu'avec de jeunes enfants* »<sup>7</sup>. Ce sont donc des ménages avec des adolescents qui s'y installent. De plus, on a pu voir une augmentation de 4.5% des ménages entre de 2006 et 2011.

En 2015, on dénombre 250 habitants âgés de 11 à 17 ans, ce qui représente 8% de la population totale de la commune. En comparaison, dans le département d'Indre-et-Loire, cette tranche d'âge représente 8,8 % de la population. La Membrolle-sur-Choisille a donc une population adolescente en corrélation avec la moyenne départementale.

<sup>6</sup> Réalisation personnelle, source : [www.insee.fr/](http://www.insee.fr/).

<sup>7</sup> POS de La Membrolle-sur-Choisille, p.5.

### 3 - L'organisation urbaine.

L'étude de l'organisation urbaine de La Membrolle-sur-Choisille nous permet de comprendre et de visualiser comment les habitants se sont appropriés leur territoire et comment ils l'ont divisé.

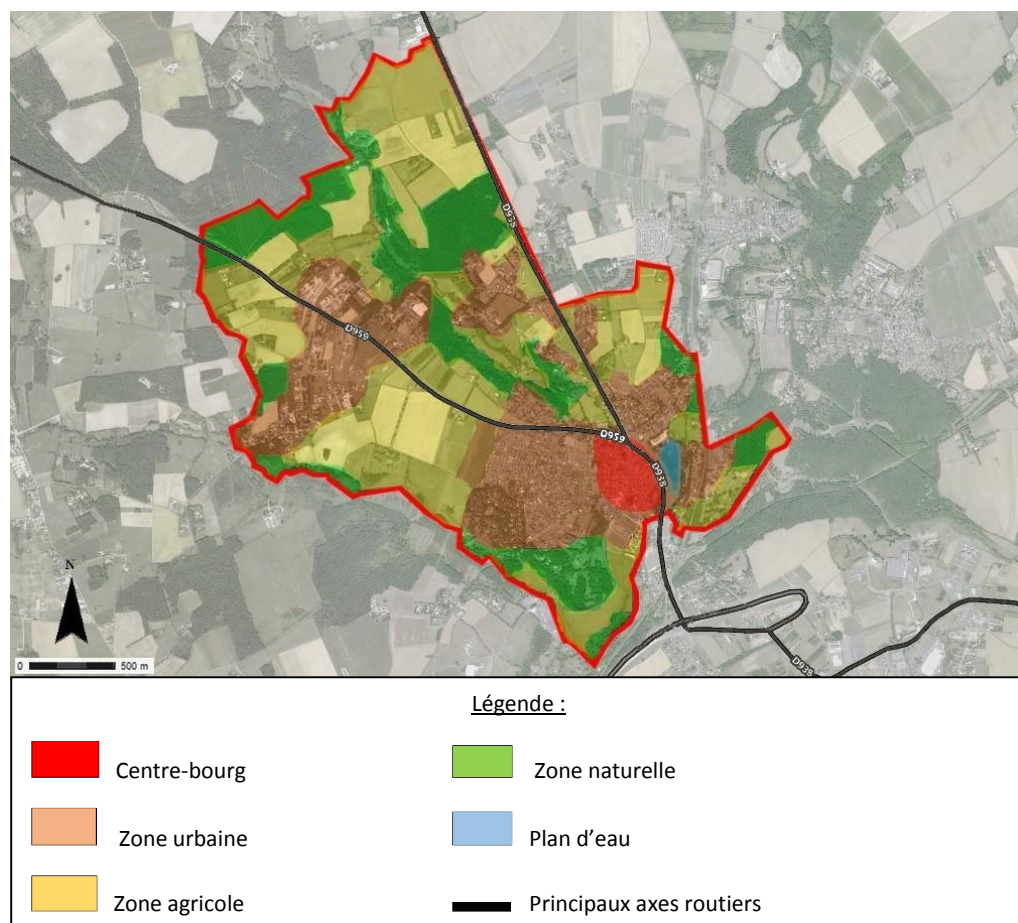


Figure 6: Carte de l'organisation urbaine de La Membrolle-sur-Choisille.<sup>8</sup>

Comme le montre la carte, La Membrolle-sur-Choisille est une commune peu urbaine. C'est une ville où l'urbanisation est discontinue, on repère deux grandes taches urbaines autour des deux axes principaux. Il y a une part importante d'espaces agricoles et naturels.

La vie tourne autour du centre bourg traversé par une rue principale ( la rue Nationale). Ce centre bourg prend petit à petit de l'importance, les habitations se sont étalées tout autour de ce dernier. Le PADD souhaite renforcer le centre-bourg et mettre un terme à l'organisation diffuse tout en gardant les espaces agricoles et naturels déjà présents.

Le PADD veut également accompagner le développement démographique par une politique d'équipements, notamment en redynamisant l'espace autour du plan d'eau mais également en créant un pôle

<sup>8</sup> Réalisation personnelle.

de loisirs, de sports et de culture proche du centre-bourg.

#### 4 - La politique de la commune en faveur des jeunes

Depuis mars 2014, une nouvelle équipe municipale est en place, cette dernière souhaite développer une politique en faveur des jeunes.

##### A- Les aménagements déjà réalisés.

Comme dit auparavant, La Membrolle-sur-Choisille possède un taux de chômage inférieur à la moyenne française, soit 8.1% pour 10.3% en France. C'est donc une ville attractive du point de vue économique néanmoins, un problème persiste : pour leurs études ainsi que pour leur développement extra-scolaire, les jeunes quittent la commune et reviennent très rarement s'y installer. Cependant, c'est cette population jeune qui contribue à dynamiser les activités d'une ville. Elle joue un rôle fondamental dans les domaines économiques, sociaux, politiques et culturels. Sans cette population, les sociétés n'évolueraient pas. Il est donc important d'attirer et de garder cette population au sein de la commune.

Pour les plus jeunes (6-11ans), il existe un espace de jeux à côté de l'étang et un autre derrière le gymnase. Par ailleurs, le plan enfance-jeunesse 2011-2014 a permis de créer un centre de loisirs sans hébergement pour les vacances scolaires se trouvant dans les écoles primaire et maternelle. Mais pour la tranche d'âge qui m'intéresse plus particulièrement, les 11-17 ans, rien n'a été prévu.



Figure 7 : Espaces de jeux pour enfants à côté de l'étang et derrière le gymnase.<sup>9</sup>

---

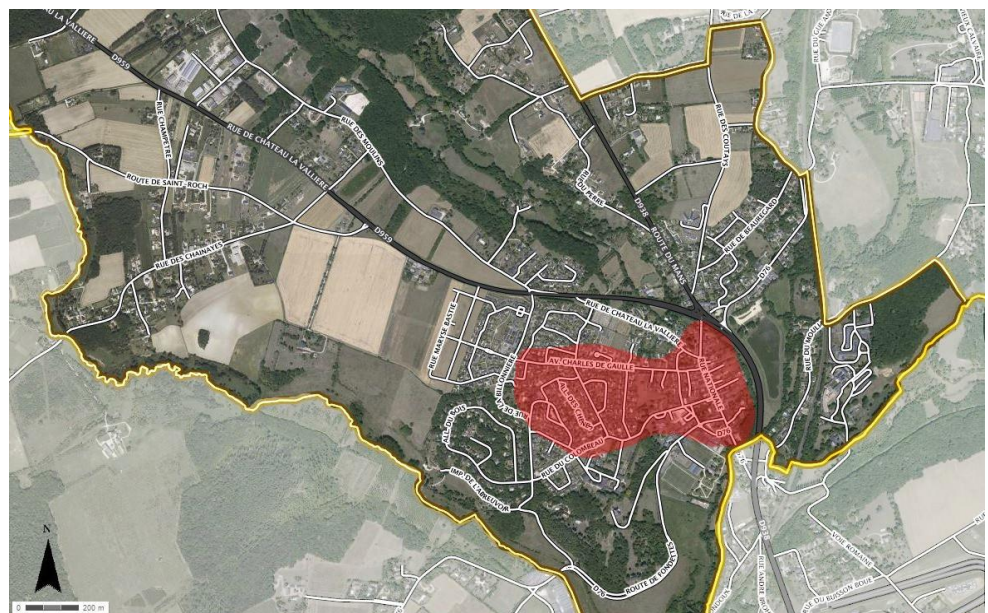
<sup>9</sup> Photographies personnelles.



Figure 8 : Centre d'hébergement dans les écoles.<sup>10</sup>

Après avoir rencontré l'adjoint chargé de l'urbanisme M. Fleureau ainsi que des personnes travaillant sur le territoire, j'ai appris que la population adolescente (11-17ans) avait peu d'espaces de loisirs et pratiquait des sports de glisse dans les rues, principalement du skateboard et du BMX. Cette pratique représente un danger dans la rue à cause de la circulation automobile. Par conséquent, la municipalité souhaite trouver une occupation pour cette population jeune qui corresponde à ses besoins et se fasse en toute sécurité.

Pour mieux localiser les principaux secteurs où pratiquent les jeunes, voici une carte.



Légende :

 Zone où pratiquent les jeunes.

Figure 9 : Carte de lieux de pratique des jeunes.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Photographies personnelles.

<sup>11</sup> Réalisation personnelle.

## B - Orientation en matière de planification.

Les différentes lignes directives du PADD déjà établi disent, qu'il faut :

- « Favoriser la mixité sociale mais aussi générationnelle
- Prendre en compte le risque d'inondation dans l'aménagement du pôle d'équipements sportifs et de loisirs, dans le choix des implantations d'équipements.
- Localiser les équipements en fonction de leur impact urbain et de leur complémentarité.
- Poursuivre la restructuration et la requalification des espaces publics du centre bourg, en particulier le réaménagement de la rue Nationale et la création d'un mail reliant la rue Nationale, centre bourg historique, à la place de l'Europe, centre de vie d'aujourd'hui.
- Accompagner le développement démographique par une politique d'équipements, notamment :
  - Redynamiser la fonction de loisirs du plan d'eau par des activités complémentaires : cheminements, guinguette, restaurant ...
  - Faire du site des équipements sportifs, de l'ancien camping et de l'ancien terrain d'accueil des gens du voyage un pôle de loisirs, de sports et de culture,
  - Renforcer les services techniques municipaux,
  - Conforter l'accueil des enfants,
  - Compléter les équipements culturels »<sup>12</sup>

Tout cela permet d'envisager différents types d'infrastructures possibles afin de répondre au problème du manque d'équipements pour occuper une population jeune. Un city-stade, un skatepark, un mur d'escalade, ou une MJC réservé à la population jeune en sont des exemples. Le PADD nous indique également des zones où implanter ce projet.

Nous allons voir quel projet est le plus pertinent pour La Membrolle-sur-Choisille.

---

<sup>12</sup> PADD, La Membrolle-sur-Choisille, p.2 et 3 .

## II – Evaluation de la demande d’un skatepark.

Cette seconde partie va permettre d’évaluer la demande et les enjeux de la création d’un skatepark. Cette étude se fait tout d’abord par l’analyse des différents équipements et activités présents dans la commune, puis par une étude directe auprès de la population concernée. Pour finir, la dernière partie concerne les différents skateparks existants dans l’agglomération qui pourraient faire concurrence à ce projet.

### 1 – Les écoles et les associations.

Cette partie présente comment la population jeune occupe son temps. Cela se fait dans un premier temps au travers de l’enseignement puis dans un second temps avec le sport et les loisirs culturels.

A la Membrolle-sur-Choisille, il existe une école maternelle, avec 78 élèves et une école primaire, avec 136 élèves. Pour continuer leurs études, les élèves doivent se déplacer dans les communes des alentours, en particulier à Saint-Cyr-sur-Loire pour le collège puis sur Tours pour le lycée. Comme l’enseignement s’accompagne très souvent d’activités extrascolaires, il m’a semblé pertinent de regarder quelles sont les offres en matière de loisirs. Nous pouvons classer les différentes associations en deux thèmes, d’une part les associations à caractère sportif et d’autre part les associations dites culturelles ou de loisirs. Leur nombre est quasiment identique dans ces deux catégories mais les membres inscrits eux sont bien différents. Les associations culturelles et de loisirs comptent généralement une majorité de membres âgés alors que les associations sportives intéressent une population plus jeune.



Sports	Culturelles et Loisirs
Tennis Club Membrollais	Maison des jeunes ACLA
Club Sportif Membrollais	M.J.C Bibliothèque
C.S.M Basket-Ball	Association. des peintres de la Choisille
C.S.M Tir à l'arc	Compagnie théâtrale « le grenier de Touraine »
C.S.M Gymnastique Volontaire	Les fils d'argent de la Choisille
C.S.M Cyclotourisme « Les amis Cyclos Membrollais »	Comité des fêtes
C.S.M Tennis de Table	Chœur « Emmanuel Chabrier »
C.S.M Football	Société musicale
C.S.M Pétanque	APART « Association des Parents et Amis des Réunionnais de Touraine »
C.S.M Randonnée Pédestre	Animations loisirs et voyages
Ecurie MG Racing	Sheriane Kamara danses orientales
Tandem en pays Membrollais	A.C.F.B « Arts et Cultures Franco-Brésiliennes »
Le XV Gaulois Membrollais	

Figure 10 : Tableau des associations<sup>13</sup>.

Au regard du tableau ci-dessus, on constate que les thèmes proposés par les associations de culture et de loisirs ne sont pas adaptés à une population jeune. Par conséquent, les jeunes ne les fréquentent peu ou pas. Les pratiques sportives sont donc les principales activités de la population des 11-17ans.

Voyons donc comment peuvent-ils s'y rendre en observant les infrastructures adaptées ?

<sup>13</sup> Source : [www.la-membrolle-sur-choisille.fr/](http://www.la-membrolle-sur-choisille.fr/).

## 2 – Les équipements sportifs.

Après avoir vu les différentes associations sportives disponibles à La Membrolle-sur-Choisille qui occupent la plus grande majorité des jeunes, nous allons voir les lieux mis à disposition pour ces associations par la commune.

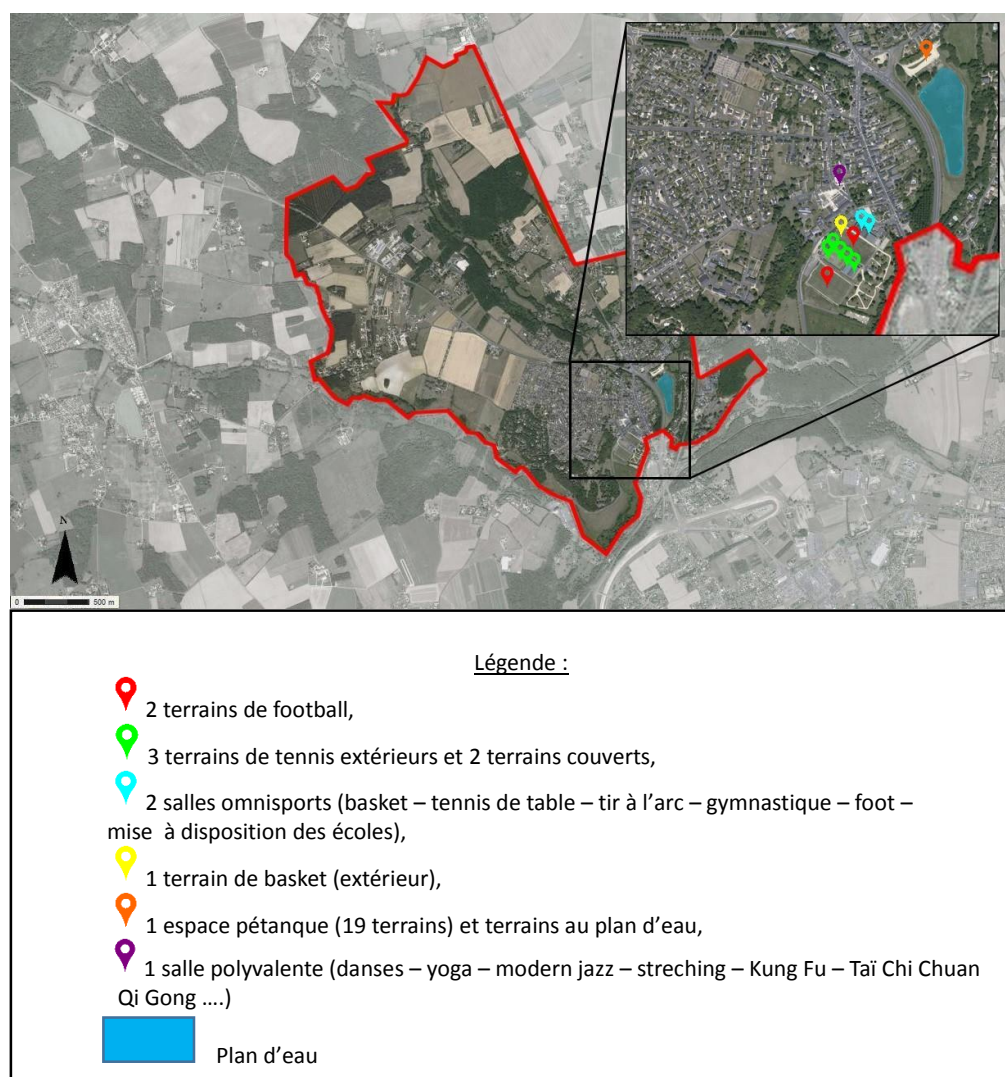


Figure 11 : Carte des équipements sportifs.<sup>14</sup>

Nous pouvons remarquer que seulement trois types d'installations sont en libre accès et gratuits (les terrains de football, le terrain de basket et les terrains de pétanque). Pour les autres, il faut s'inscrire à un club ou à une association sportive pour y avoir accès, ce qui peut être onéreux. De plus, ces dernières proposent des offres peu diversifiées. Cela pose un problème puisque les jeunes doivent se déplacer pour trouver une offre plus riche et variée. Il y a

<sup>14</sup> Réalisation personnelle.

donc un manque d'équipements de loisirs en libre-service pour attirer une population jeune.

Cette étude des différents équipements permet de réduire le nombre de projets possibles pour la commune. Le city-stade est une idée à rejeter puisque les terrains de football et de basket sont déjà en libre accès. Il n'est donc pas pertinent d'en créer de nouveaux étant donnée la superficie de la commune.

Pour en avoir échangé avec l'adjoint chargé de l'urbanisme, le projet d'une nouvelle MJC est trop onéreux pour une commune de cette taille, et demanderait un entretien spécifique.

En ce qui concerne un mur d'escalade, l'idée est intéressante mais cela reste une pratique qui concerne peu d'adolescents à La Membrolle-sur-Choisille. Un lieu identique existe dans l'agglomération tourangelle, au lac de Chambray-les-Tours, l'observation de ce dernier montre qu'il est essentiellement fréquenté par des personnes adultes et expérimentées dans cette activité. Ce ne sont pas les personnes visées par ce projet. Le projet se tourne donc naturellement vers l'idée initiale de la municipalité qui est de créer un skatepark. Par ailleurs, en discutant avec les conseillers municipaux et en observant la vie de la commune, j'ai constaté que de plus en plus de jeunes sont dans la rue pour pratiquer le BMX ou le skateboard. En effet, les routes du centre-bourg ont été refaites et offrent un sol sans imperfection, ce qu'affectionne les amateurs de sports de glisse. Il n'existe donc pas de lieu adapté à ces pratiques dans la commune et les jeunes apprécient en particulier les descentes ce qui amplifie le danger pour eux et les automobilistes.

Voici quelques photos montrant le nouveau revêtement du centre-bourg.<sup>15</sup>



Figure 12 : Rue de Fondettes

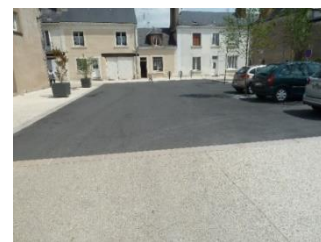


Figure 13 : Rue du Colombeau.



Figure 14 : Rue nationale.



Figure 15 : Parking à côté de l'église.

---

<sup>15</sup> Photographies personnelles.

### 3 – Evaluation directe de la demande d'un skatepark auprès des jeunes.

Afin de mieux connaître la population des 11-17ans, je suis allé à leur rencontre pour mieux cerner leurs loisirs et leurs occupations dans la commune. Pour cela, j'ai pu travailler en collaboration avec la mairie. Le maire et l'adjoint chargé de l'urbanisme ont adressé un courrier invitant tous les jeunes de 11 à 17 ans à une réunion un samedi matin afin qu'ils puissent donner leur avis sur l'idée de créer un skatepark. Vingt jeunes ont répondu à l'appel.

Lors de cette rencontre, tous les jeunes ont pu donner leur avis. Plusieurs avis sont similaires, en voici la synthèse :

- Les jeunes sont tous intéressés par ce projet y compris ceux qui ne pratiquent pas. « *Je ne pratique pas, mais c'est un bon point de rendez-vous pour les jeunes.* »<sup>16</sup>
- Pour eux un skatepark est l'occasion d'essayer les sports de glisse ou en tout cas l'opportunité de créer un lieu de rendez-vous entre jeunes.
- Ils ont mis en avant le manque d'équipements et d'activités dans la commune.
- Les pratiquants de sports de glisse ont dit devoir se déplacer dans les communes environnantes loin de chez eux pour disposer d'un équipement spécifique et sécurisé, pratiquer dans la rue ou ne le faire que durant les vacances où ils trouvent plus facilement un skatepark. « *C'est sécurisé, d'habitude je pratique sur l'avenue Charles De Gaulle.* »<sup>17</sup>
- Les jeunes sont dépendants de leur(s) parent(s) pour se déplacer et rejoindre un skatepark puisque la commune est peu desservie par fil bleu.
- Certains ont trouvé que cela donnerait un attrait à La Membrolle-sur-Choisille et que des jeunes d'autres communes, des amis de collège ou lycée pourraient également venir. Cela permettrait de se retrouver durant les périodes de congés. « *J'ai des amis à St-Cyr-sur-Loire qui seraient attirés, cela permet de se retrouver l'été.* »<sup>18</sup>

Cependant malgré la distance, ces jeunes vont régulièrement dans les infrastructures des alentours accompagnés de leurs parents car ces derniers préfèrent voir leurs enfants dans un lieu sécurisé plutôt qu'en pleine rue avec le trafic routier à proximité.

Parmi les jeunes, une majorité utilise les skate-boards, les plus âgés pratiquent du BMX

La remarque d'un père d'adolescent était intéressante, en effet ce dernier était surpris de n'avoir jamais vu les 90% des jeunes présents dans la salle de réunion alors que tous vivent dans une petite commune avec une seule

---

<sup>16</sup> Propos d'une fille de 14 ans.

<sup>17</sup> Propos d'un garçon de 16 ans.

<sup>18</sup> Propos d'un garçon de 13 ans.

école maternelle et une seule école primaire. Cela montre bien l'importance d'un lieu de rencontre.

Enfin, les jeunes ont vraiment apprécié de pouvoir donner leur avis et ils ont mis en avant l'aspect sécuritaire que représente un skatepark. Pour la réalisation d'un tel projet, l'avis des personnes concernées est très important.

Après avoir rencontré ces jeunes membronnais, je peux conclure qu'ils aiment pratiquer les sports de glisse dans les rues de la commune. Plusieurs m'ont avoué faire du skateboard et du BMX dans les descentes du centre-bourg où le revêtement a été refait à neuf récemment, malgré les risques encourus. On peut donc dire qu'il n'y a pas de lieu adapté et sécurisé pour la pratique des sports de glisse. Les jeunes sont dépendants de leur parent pour accéder à un skatepark.

#### 4 – Les différents skateparks présents dans l’agglomération de Tour(s) Plus.

A présent, nous allons voir où les jeunes doivent se déplacer afin de trouver un skatepark.

En Indre-et-Loire, on compte 47 skateparks disséminés un peu partout dans le département. Dans l'agglomération de Tour(s) Plus, il existe 12 skateparks, tous aussi différents les uns des autres. Ces skateparks sont extérieurs ou couverts, fabriqués en bois, acier ou béton. Cela offre un vaste choix de pratique.

Afin de visualiser facilement la difficulté qu’ont les jeunes à se rendre dans un skatepark, il faut regarder la carte ci-dessous les localisant. Il est simple de voir que ces équipements sont loin de La Membrolle-sur-Choisille. Pour se rendre au skatepark les plus proches (Tours nord) de manière autonome, les jeunes doivent soit y aller à vélo ou à pied soit en utilisant les transports en commun (fil bleu). Ce skatepark est à 30 minutes à vélo avec une vitesse moyenne de 12km/h et environ 45 minutes en bus, avec un changement de ligne ce qui peut augmenter le temps de trajet en cas de retard. L’accès à ce type d’équipements est donc très contraignant de par sa distance mais aussi à cause des moyens pour s’y rendre.

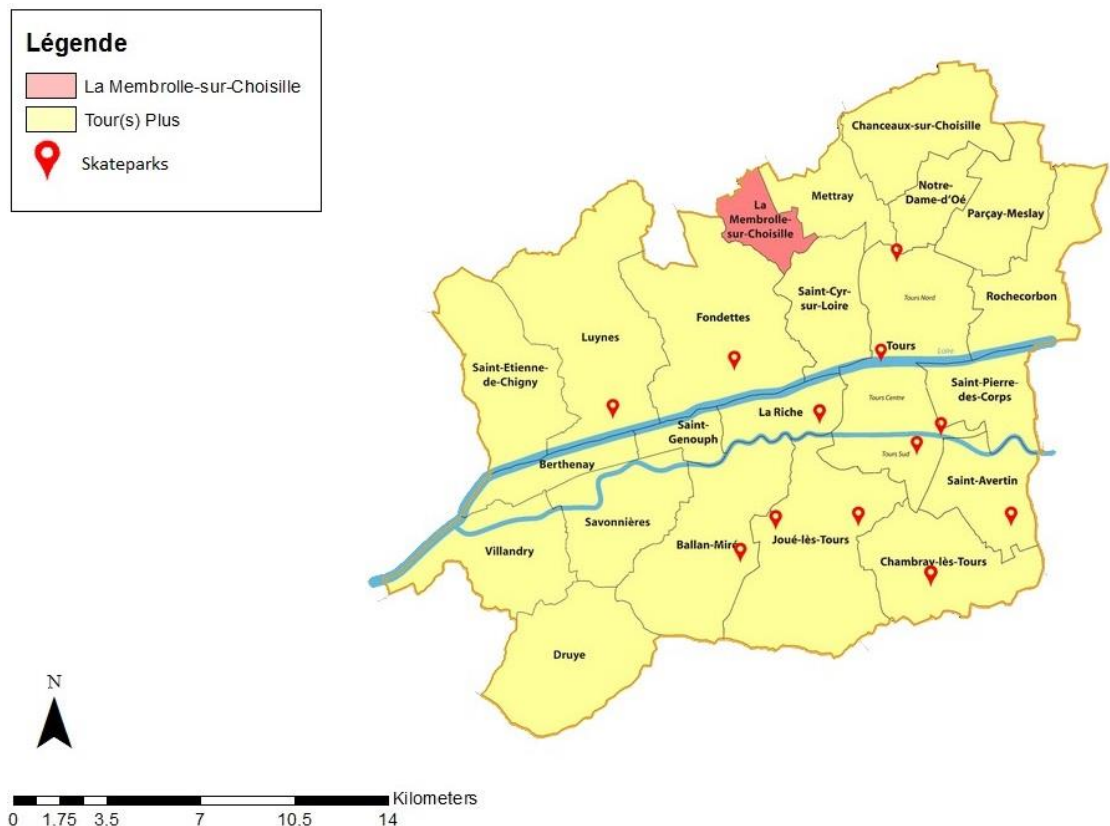


Figure 16 : Localisation des différents skateparks dans l’agglomération de Tour(s) Plus<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Réalisation personnelle : ArcMap.

## 5- Conclusion.

Cette analyse permet de mettre en évidence les principaux problèmes que rencontre la commune. Ces derniers sont :

- un déficit de structures pour les jeunes, et un manque de lieux où peut se rassembler cette population.
- la pratique des sports de glisse comme le skate-board, BMX, roller, trottinette est dangereuse aujourd'hui car elle se fait dans la rue. Il faut créer un lieu sécurisé et dédié à cela.
- Aucune activité sportive ne peut se faire sans l'adhésion à des associations sportives. Il est donc nécessaire de créer un lieu permettant une pratique sportive autonome et gratuite. Pour cela, il faut des équipements sportifs en libre-service.
- Les jeunes quittent la commune pour leur entrée au collège, les amitiés créées durant les années à l'école primaire peuvent être dissoutes puisque les enfants ne vont pas forcément dans les mêmes collèges. Il faut donc un espace attrayant où ils puissent se retrouver.

Pour répondre en partie à ces quatre problèmes, la création d'un skatepark semble être la solution la plus appropriée.

C'est un projet qui permettrait d'une part de sécuriser les rues pour les jeunes qui y pratiquent et pour les automobilistes et d'autre part de répondre aux besoins des jeunes amateurs de sport de glisse et de sensations. Ce type d'infrastructure permet également de créer un lieu de rencontre pour cette tranche d'âge. De plus, c'est une demande de la part des jeunes depuis plusieurs années. Cette idée a déjà été mise en avant dans les années 1998-2000 par le conseil municipal des jeunes. Malheureusement, ce conseil municipal des jeunes a été dissout par l'ancienne municipalité avant que le projet voit le jour.

### III – Réalisation du projet.

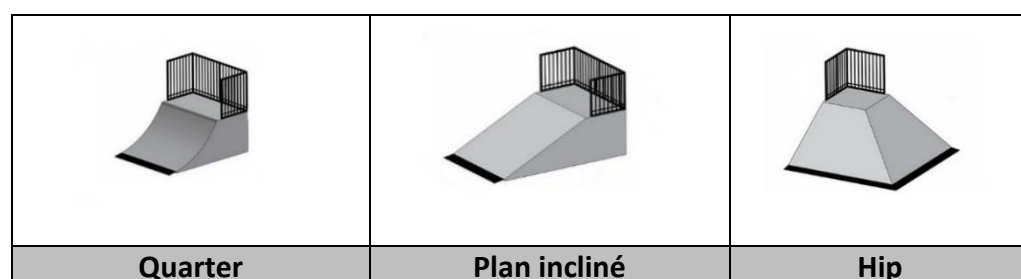
Dans cette partie, je vais exposer et argumenter dans un premier temps le choix du terrain choisi pour l'implantation d'un skatepark. Dans un second temps, j'expliquerais le choix des modules à utiliser pour créer ce skatepark afin de se différencier dans l'agglomération. Dans une troisième partie, nous verrons la réglementation appliquée à ce type d'équipements. Enfin, je vais conclure cette partie en parlant de l'environnement et des éléments nécessaires à la vie d'un skatepark.

Tout d'abord, je vais définir ce qu'est un skatepark.

Le skatepark est un terme généralisé pour définir une aire destinée à la pratique de sports de glisse tels que le skateboard, le roller, ou le BMX. Certains types de skateparks sont spécifiques à un sport, ils sont dans ces cas-là de taille très variée. Depuis une vingtaine d'années, on voit apparaître des lieux constitués de béton représentant l'espace urbain avec des escaliers, des marches, des rampes s'insérant plus facilement dans la ville. Ce type d'aire a pour avantage de canaliser la pratique de ces sports en offrant un lieu sécurisé pouvant également devenir un lieu de rencontres et d'échanges pour toutes autres personnes non pratiquantes.

Une telle installation évite l'utilisation de la voirie publique pour ces types de sport. En France, les skateparks sont généralement créés à partir de modules de différents matériaux comme le béton, l'acier, l'aluminium ou le bois. Les modules sont les éléments du skatepark sur lesquels les usagers pratiquent. On distingue deux sortes de modules, ceux généralement en béton qui sont ancrés dans le sol, le skatepark est alors dit intégré, et ceux fabriqués à partir de matières plus légères que les collectivités peuvent déplacer si besoin, on dit dans ce cas que le skatepark est modulaire. Les modules peuvent prendre différentes formes. En voici une présentation très succincte :<sup>20</sup>




Tout d'abord il y a la catégorie des lanceurs qui se situe à l'extrémité du skatepark. Ils servent à prendre de la vitesse et sauter.



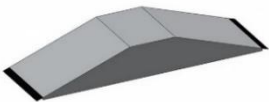
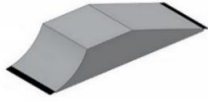
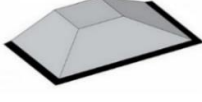
<sup>20</sup> Image d'internet, source : <http://www.eden-skate.fr/>.






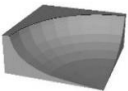

La famille des slides, ce sont des éléments où les usagers peuvent glisser dessus.

		
<b>Curb</b>	<b>Ledge</b>	<b>Rail</b>

Il y a les modules utilisés pour les figures qui se placent au centre du skatepark.

		
<b>Table</b>	<b>Funbox</b>	<b>Pyramide</b>

Et enfin, il y a les modules plus spécifiques à la pratique d'un seul sport de glisse, c'est pour cela qu'ils sont généralement moins répandus.

				
<b>Rampe</b>	<b>Spine</b>	<b>Vagues</b>	<b>Bowl ou Pool</b>	<b>Wall</b>

Tous ces modules permettent de rendre unique un skatepark. C'est la diversification de ces équipements qui est importante afin de toucher le plus grand public possible. Plus le module est rare dans la région plus il sera attrayant.

## 1 – Choix du terrain.

Pour commencer, cette partie va servir à présenter les différents sites possibles où installer un skatepark. Puis en comparant les avantages et inconvénients de chacun, un seul terrain sera pertinent. Pour finir, je présenterais ce dernier en mettant en valeur ses avantages.

Afin de toucher le plus de d'individus il est préférable que la création d'un skatepark se fasse dans une zone urbanisée et habitée. Pour le rendre plus dynamique, la tache urbaine autour de centre-bourg me semble la plus pertinente pour cette implantation car c'est ici que se trouve tous les autres équipements de la commune. De plus c'est dans cette zone que les jeunes pratiquent. C'est à dire dans le cadre de la carte si dessous.

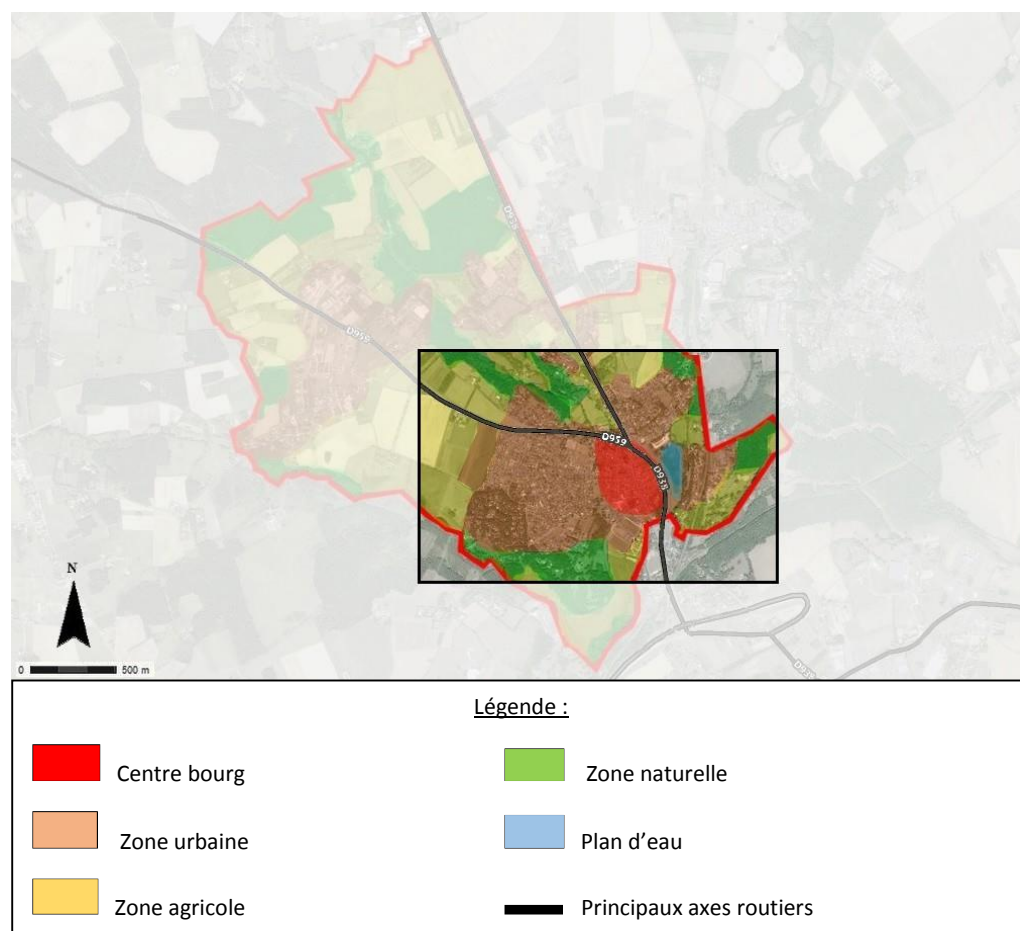


Figure 17 : Zone sélectionnée où implanter le skatepark.<sup>21</sup>

<sup>21</sup> Réalisation personnelle.

En regardant la carte de la commune, plusieurs espaces libres où créer un skatepark se sont présentés. De plus, le PADD permet de connaître les prévisions de développements envisagés. Ce dernier insiste dans un premier temps sur le fait de renforcer le centre-bourg afin d'en faire un pôle de la vie communale. Pour développer la fonction attractive du centre-bourg, il faut favoriser l'implantation de commerces et de services. Dans un second temps, le PADD souhaite localiser les équipements en fonction de leur impact urbain et de leur complémentarité. C'est dans cette optique qu'est apparue l'idée de faire du site des équipements sportifs, de l'ancien camping et de l'ancien terrain d'accueil des gens du voyage un pôle de loisirs, de sports et de culture. Ce document m'a permis d'aboutir à trois terrains potentiels. L'étude de ces trois sites a permis de trouver lequel est le plus pertinent. Voici une carte localisant les trois terrains possibles pour la construction d'un skatepark.

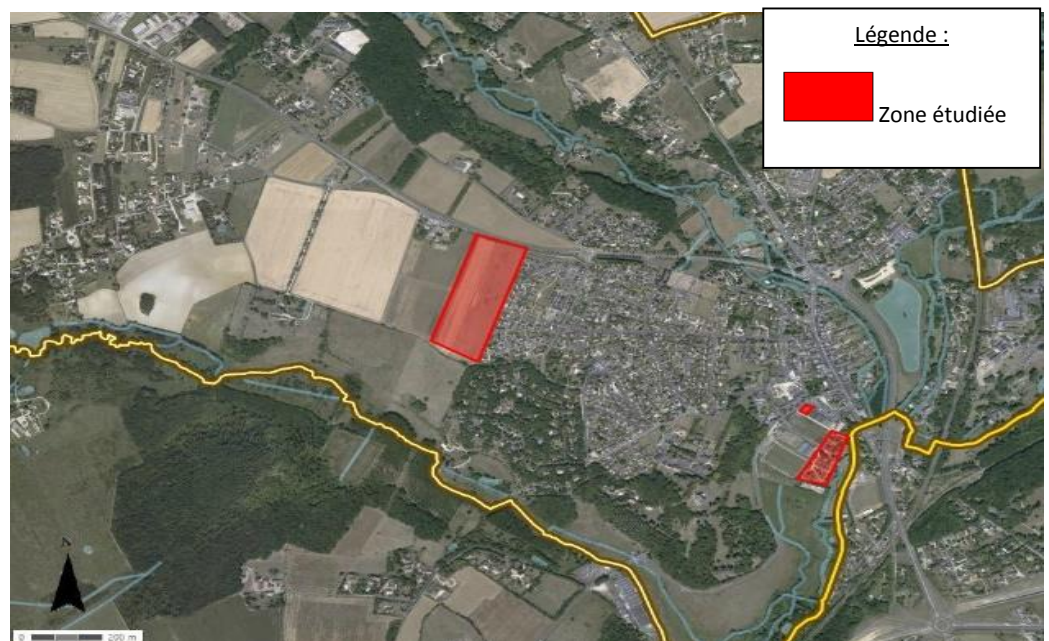


Figure 18 : Carte des différents terrains possibles.<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Réalisation personnelle.

## A – Le quartier Mazagran

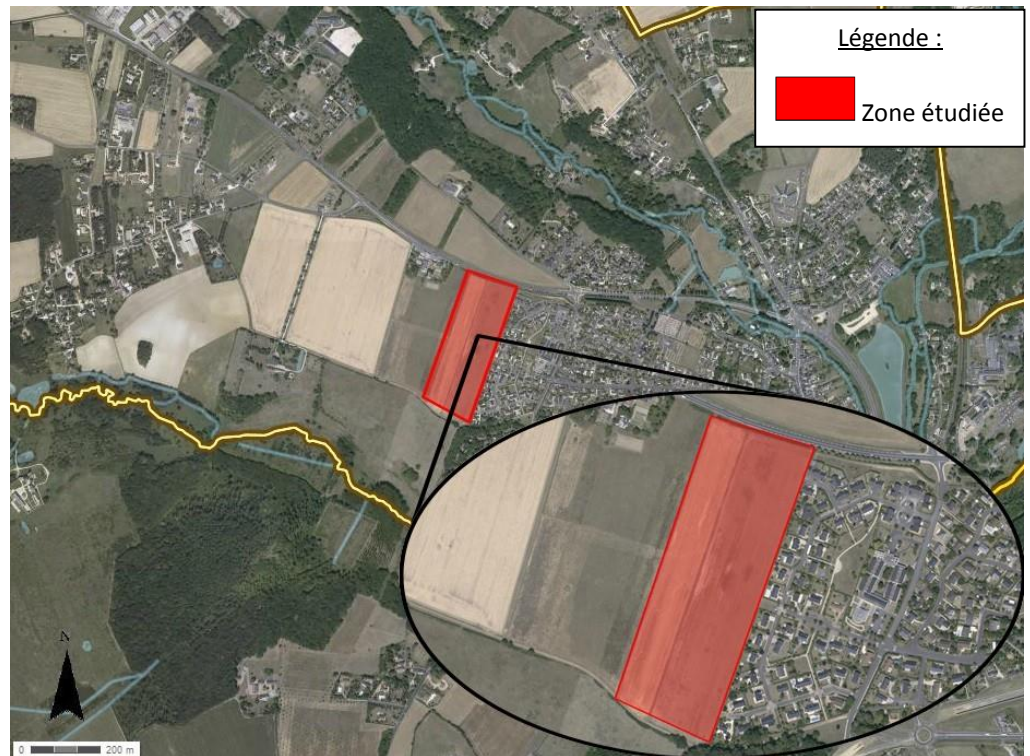


Figure 19 : Zoom sur le quartier Mazagran.<sup>23</sup>

Tout d’abord le nouveau quartier Mazagran collé à la zone urbaine du centre-bourg paraissait un bon choix pour implanter un skatepark. C’est un nouveau quartier qui attire les ménages et donc les enfants. Ce quartier étant très récent, il n’a pas encore d’espaces de loisirs pour les jeunes, l’implantation d’un skatepark dans ce secteur peut offrir une porte pour le développement des équipements. Néanmoins le fait que ce quartier soit nouveau a des désavantages : il n’est pas desservi par les transports en commun et il est excentré du centre-bourg où se déroule principalement la vie de la commune ainsi que la pratique des jeunes. De plus, le lotissement n’a pas été réalisé dans l’optique d’y implanter de quelconques équipements. Le skatepark serait très proche des habitations occasionnant ainsi des nuisances sonores pour le voisinage. Ce lieu n’est pas judicieux pour implanter un skatepark.

---

<sup>23</sup> Réalisation personnelle.

## B – L'ancien camping.

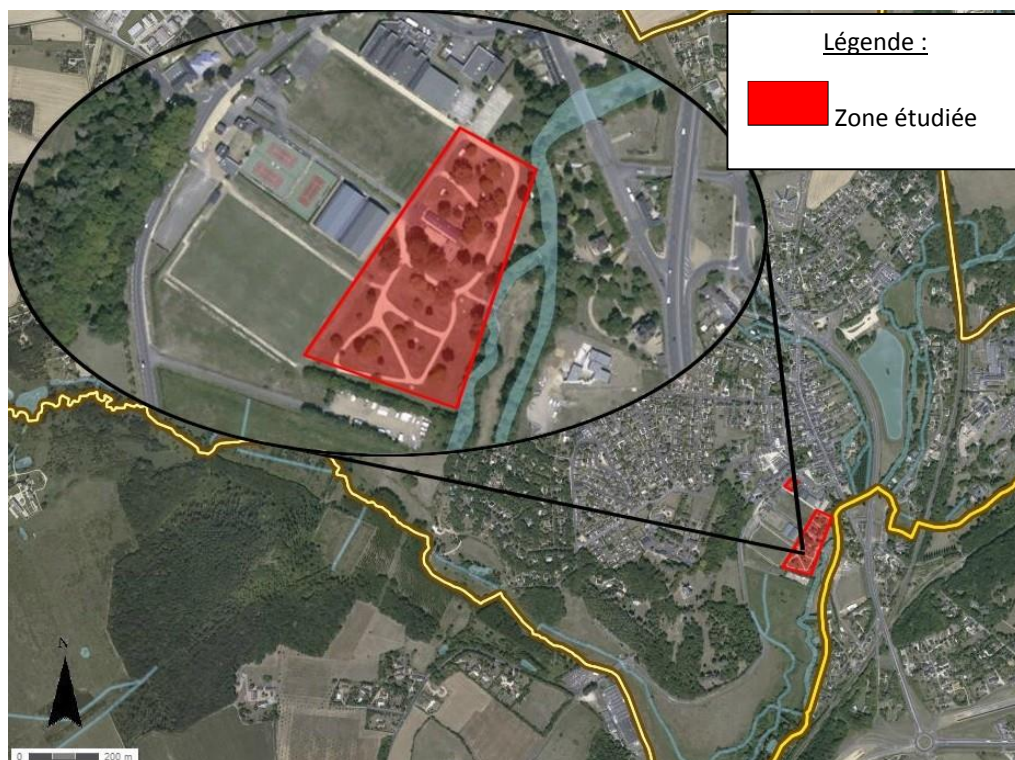


Figure 20 : Zoom sur l'ancien camping.<sup>24</sup>

L'ancien camping répond aux attentes du PADD, en effet, il est très proche de centre-bourg et accolé aux complexes sportifs déjà présents. Cet espace permet le développement d'un pôle de sports et de loisirs comme il est suggéré dans le PADD. Je me suis donc intéressé de plus près à ce terrain. En me renseignant auprès de la mairie, j'ai appris que du fait de sa proximité avec la rivière la Choisille, le terrain s'expose au risque inondation. Ce risque pose problème puisque le but de ce projet est de créer un espace un libre accès tout au long de l'année. Or si le skatepark est sujet aux inondations cela le rend inaccessible durant certaines périodes. On peut également ajouter qu'une inondation pourrait gravement endommager les infrastructures. De plus, il est isolé (derrière des terrains de sport) à 200 m de la route, cet isolement possède l'avantage d'empêcher les nuisances sonores qu'engendre un skatepark. Mais la municipalité a peur que cet éloignement des routes et donc de la surveillance n'attire pas les jeunes et fasse apparaître une mauvaise fréquentation qui n'est pas dans les objectifs d'un skatepark.

---

<sup>24</sup> Réalisation personnelle.

## C – Le terrain à côté du gymnase.



Figure 21 : Localisation du lieu où va se trouver le skatepark.<sup>25</sup>

Le terrain est un petit terrain situé à côté du gymnase. Il possède de multiples avantages. Tout d'abord il n'y pas de voisin à moins de 70 m ce qui limite le risque de nuisances sonores. D'un point de vue de la sécurité et de l'accessibilité, l'endroit dispose de nombreux passages piétons, il est desservi par deux arrêts de bus à moins de 150 m (Choisille et Val Choisille) et il est entouré pour un tiers par un parking, un autre tiers par le mur du gymnase. La partie restante longe un sentier de terre. Le parking permet aux parents de stationner lorsque qu'ils accompagnent leurs enfants.

C'est un lieu situé proche d'un rondpoint et d'un axe routier régulièrement emprunté, il est donc visible par tous et pour tous. L'idée est que plus le skatepark est visible plus il attirera de personnes.

De plus, le fait que ce lieu se trouve à côté du gymnase, des terrains de tennis, de basket et de football en libre accès permet de créer un pôle multisports au sein de la commune comme il est envisagé dans le PADD. Cette proximité avec des services publics permet également de se raccorder facilement au réseau électrique si l'on souhaite implanter des lumières ou au réseau d'eau potable.

---

<sup>25</sup> Réalisation personnelle.

Afin d'avoir une vision d'ensemble voici le tableau synthétique des avantages et inconvénients que possède chaque terrain.

	 <b>Quartier Mazagran</b>	 <b>Ancien camping</b>	 <b>A côté du gymnase</b>
<b>Localisation par rapport au centre-bourg</b>	Environ 1km	Environ 200 m	Dans le centre-bourg
<b>Accessibilité</b>	uniquement par la route	Très difficile, par chemin de terre	Facile par la route et par transports publics
<b>Visibilité</b>	Assez visible	Non visible	Très visible, situé dans un carrefour
<b>Nuisances sonores</b>	Beaucoup	Aucune	Très peu
<b>Sécurité</b>	Moyen	Très sécurisé	sécurisé
<b>situé dans le pole des équipements sportifs</b>	Non	Oui	Oui
<b>Risque d'inondation</b>	Non	Oui	non

Figure 22 : Tableau synthétique des avantages et inconvénient des trois terrains.<sup>26</sup>

<sup>26</sup> Réalisation personnelle.

Après avoir étudié ces trois terrains possibles, le plus adapté à accueillir un skatepark est celui situé à côté du gymnase. Afin de mieux visualiser ses avantages, voici une carte les montrant.

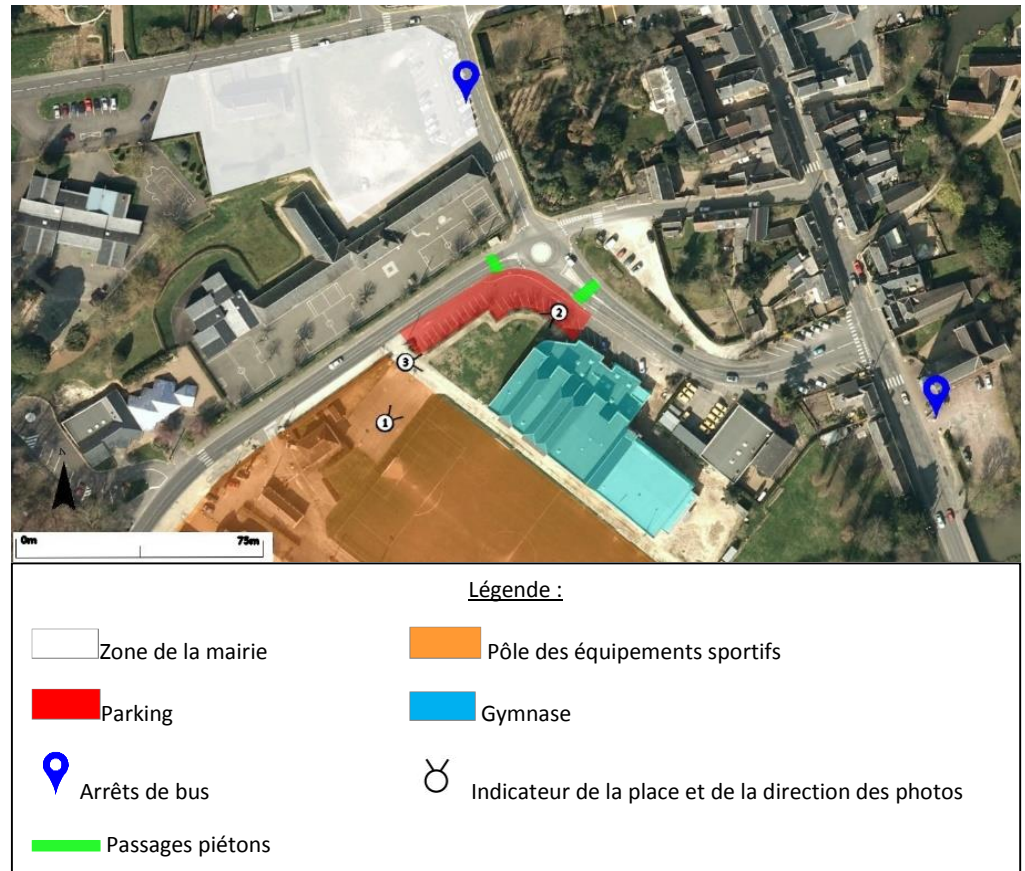


Figure 23 : Carte des avantages du terrain.<sup>27</sup>

Aujourd'hui voilà à quoi ressemble ce site. C'est un terrain complètement vierge, sans construction, comme on peut le voir sur les photographies<sup>28</sup> ci-dessous. Cette photographie a été prise du terrain de basket. Comme on peut le voir il est bordé d'un côté par le mur extérieur du gymnase (en bleu) et de l'autre côté par une haie le séparant du parking (en rouge).



Figure 24 : Photo 1.

<sup>27</sup> Réalisation personnelle.

<sup>28</sup> Photographies personnelles.



Voici d'autres photos permettant de visualiser le terrain.



Figure 25 : Photo 2.



Figure 26 : Photo 3.

Après avoir choisi le terrain, il faut s'intéresser aux modules qui vont constituer ce skatepark.

## [2 – Le choix des modules afin de se distinguer dans le département.](#)

Dans cette partie sera présenter et argumenter les différents modules utilisés pour la réalisation du skatepark. Cette présentation est précédée par l'analyse de l'offre déjà présente dans l'agglomération tourangelle.

### [A – Analyse des offres déjà présentes dans l'agglomération tourangelle.](#)

Cette analyse permet de montrer les différents modules dans ces skateparks ainsi que la superficie des terrains utilisés.

Ces skateparks sont tous aussi différents les uns des autres avec des usagers de tout âge et de tout niveau de pratique. Ils sont extérieurs ou intérieurs, fabriqués en acier, aluminium ou en bois. Le tableau suivant répertoriant ces différents équipements permet de connaître les différents modules composant chacun de ces skateparks ainsi que la taille de ces derniers. La taille donne une idée de la superficie que devra faire le skatepark de La Membrolle-sur-Choisille. L'étude des modules permettra par la suite de proposer une offre différente sur ce territoire.

Ville	Photo	Description
Ballan-Miré (15.5km)		C'est un petit skatepark extérieur composé d'une courbe, d'un plan incliné, d'une table a wheeling et des rails, tous ces modules sont en acier. Il est sur un terrain de 267m <sup>2</sup> .
Chambray-les-Tours (17.6km)		C'est un skatepark extérieur tout en bois composé d'une funbox, d'un rail, d'un quarter, d'un curb et d'un plan incliné. Sur un terrain de 800m <sup>2</sup> .
Fondettes (6.4km)		C'est un skatepark extérieur avec un banc, deux quarter, une table, des ledge, une funbox. Il s'étend sur une surface de 525m <sup>2</sup> .
Joué-lès-Tours (13.3km)		C'est un skatepark en bois intérieur. il est muni d'une multitude de modules comme (une spine, une grosse pyramide, une table avec des courbes, un plan incliné avec un curb au -dessus, un wall, des quarter ...). Il possède également un skateshop, restaurations, toilettes, douches, vestiaires. Le bâtiment fait 600m <sup>2</sup> .
Joué-lès-Tours (Vallée Violette) (14.5 km)		C'est un skatepark extérieur tout en acier. Il se compose d'un quarter, d'une table avec ledge, d'une funbox, d'un plan incliné. Il s'étend sur une surface de 1125m <sup>2</sup> .
La Riche (7.4 km)		C'est un skatepark extérieur en bois. On y trouve un quarter, un plan incliné, une table de saut avec un ledge et un rail latéral. Le terrain fait 580m <sup>2</sup> .







<p>Luyes (10.8 km)</p>		<p>C'est un skatepark extérieur. Il se compose d'un large plan incliné, d'une funbox avec deux tables de saut comportant deux curb latéraux, d'un curb, d'un rail métallique. Il s'étend sur une surface de 645m<sup>2</sup>.</p>
<p>Saint Avertin (16.8km)</p>		<p>C'est un skatepark extérieur en bois et acier composé d'une mini-rampe, d'une pyramide, d'une table avec rail. Il s'étend sur une surface de 250m<sup>2</sup>.</p>
<p>Tours (la Bergeonnerie) (12.7km)</p>		<p>C'est un skatepark extérieur en acier. Il se compose de petits modules plutôt destinés aux débutants (mini-quarter, table de saut avec un rail central, plan incliné, deux rails). Le terrain fait 380m<sup>2</sup>.</p>
<p>Tours (Ile Honoré de Balzac) (12km)</p>		<p>C'est un skate par extérieur comprenant une mini-rampe, une funbox trois faces, une pyramide, deux quaters sur une surface de 630 m<sup>2</sup>.</p>
<p>Tours (Ile Simon) (6 km)</p>		<p>C'est un skatepark extérieur comprenant deux plans inclinés, une funbox central (composé de différents éléments). Sa superficie est de 431m<sup>2</sup>.</p>
<p>Tours (la Cousinerie) 5.6km)</p>		<p>Ce skatepark est extérieur et se compose d'une mini-rampe à spine équipé d'une pyramide, d'un hip, d'un quarter. Il s'étend sur une surface de 600m<sup>2</sup>.</p>

Figure 27 : Tableau analysant les différents skatepark.<sup>29</sup>

<sup>29</sup> Réalisation personnelle, photographies personnelles et provenant d'internet.

## B – Des spécificités pour se distinguer.

Après avoir distingué les modules présents sur les skateparks de l'agglomération, il faut choisir les modules à utiliser pour celui de La Membrolle-sur-Choisille.

Dans la forme, le skatepark devra innover pour se distinguer des skateparks que l'on peut trouver dans les alentours. Afin de toucher un maximum de personnes, il est nécessaire de créer un skatepark adapté à différentes pratiques. Après la réunion avec les jeunes, j'ai pu conclure qu'ils pratiquent plus particulièrement le BMX et le skateboard. Il faut donc prendre en compte ces deux pratiques dans le choix des différents modules. De plus les jeunes ont pour habitude d'utiliser les rues et le mobilier urbain pour leur pratique. Le skatepark doit donc imiter le plus possible le mobilier urbain. Afin d'avoir un avis plus professionnel sur le choix des modules à intégrer, de nombreux pratiquants et professionnels m'ont donné leur avis, confortant ainsi le choix des modules qui répondent au plus près à la demande de la population jeune de La Membrolle-sur-Choisille.

Pour rendre unique ce skatepark dans l'agglomération, il est presque obligatoire de faire un bowl ou pool puisqu'aucun skatepark n'en possède. Ce module va être l'élément majeur du skatepark. C'est ce qui lui donnera son originalité et sa spécificité. Pour visualiser comment sera le bowl voici un dessin 3D. (Informations sur les cotations en annexe 1).

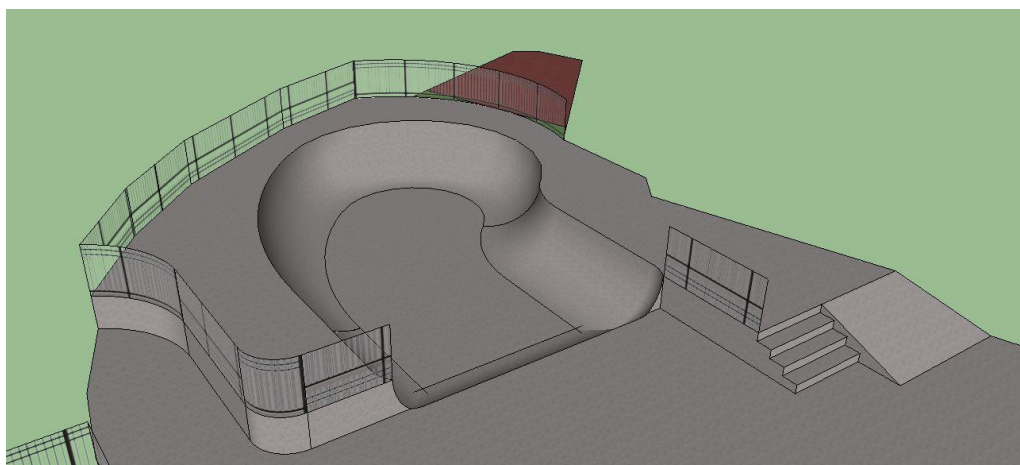


Figure 28 : Représentation 3D du bowl.<sup>30</sup>

---

<sup>30</sup> Réalisation personnelle : Google Sketch'up.

Afin d'imiter au plus près le mobilier urbain, je vais mettre des escaliers, des curbs, des rampes et des ledges. Disposés d'une certaine manière ces modules imitent parfaitement l'environnement d'un espace public. C'est ce que recherchent particulièrement les pratiquants. (Informations sur les cotations en annexe 2).

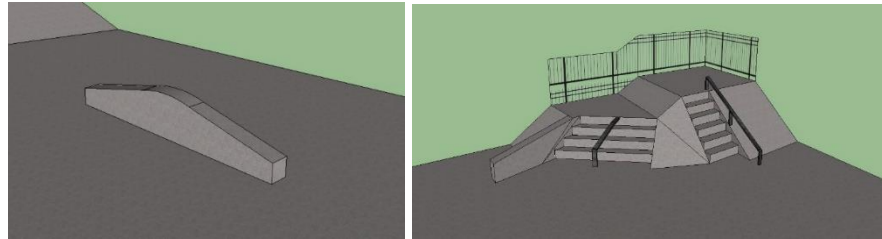


Figure 29 : Représentation 3D du leqe et d'un module urbain<sup>31</sup>

Pour finir, je compte mettre des modules basiques comme des lanceurs ou des funbox qui permettront aux débutants de s'entraîner sans difficulté. Ces derniers seront de taille différente afin que les pratiquants puissent continuellement améliorer leur niveau. (Informations sur les cotations en annexe 3).

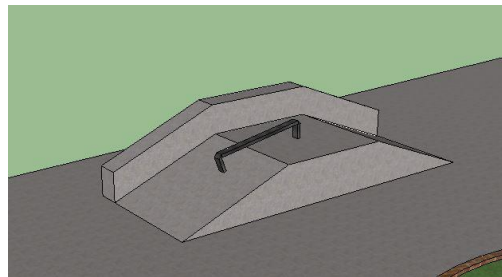


Figure 30 : Représentation 3D de la funbox



Figure 31 : Représentation 3D de lanceurs

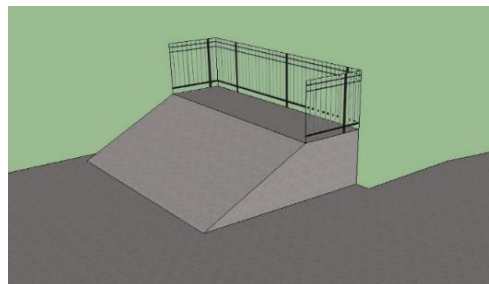


Figure 32 : Représentation 3D de lanceurs

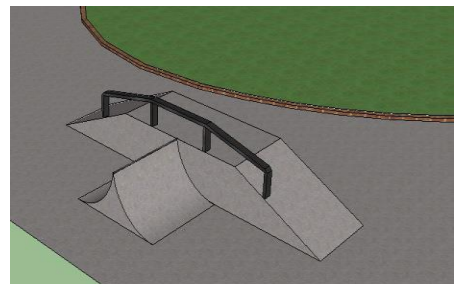


Figure 33 : Représentation 3D de funbox<sup>32</sup>

<sup>31</sup> Réalisation personnelle : Google Sketch'up.

<sup>32</sup> Figure 30, 31, 32, 33 sont des réalisations personnelles : Google Sketch'up.

### 3 - La réglementation.

Pour la création d'un skatepark, il y a un règlement très strict. Ces normes concernent à la fois les matériaux à utiliser ainsi que la forme des modules et du skatepark en général. Pour les matériaux, la réglementation est très complexe et étudiée par les constructeurs. Certains matériaux sont réservés pour les skateparks intérieurs, d'autres sont spécifiques pour l'extérieur car ils sont plus résistants aux variations de température et aux intempéries. Par exemple la norme NF EN 206-1 indique la réglementation à adopter pour l'utilisation du béton pour les skateparks.

Pour la forme des modules les normes sont universelles, elles peuvent concerner l'angle d'inclinaison, le rayon et la courbe des modules. La jonction entre les modules et le sol est également contrôlée afin de minimiser au maximum l'angle et ainsi proposer une arrivée plus douce et continue pour les pratiquants. Les coins et les arêtes des modules sont également protégés pour réduire les risques de blessure en cas de chute. Généralement une plaque de métal aux arêtes arrondies est posée, permettant en plus au pratiquant de réaliser des figures. Les modules avec une plateforme en hauteur doivent également être dotés d'un garde de corps pour que les utilisateurs ne tombent pas. Il faut également respecter des distances de sécurité entre chaque élément du skatepark, cette distance varie entre 5 et 15 m selon les modules (cette distance est imposée par la norme NF EN 14974<sup>33</sup>). Cette norme NF EN 14974 est en vigueur depuis 2006, elle remplace la norme NF S 52 401<sup>34</sup>, elle définit toutes les exigences applicables à la bonne sécurité d'un skatepark. Considérant cette réglementation, le projet aura cette forme en vue aérienne. (Informations sur les cotations en annexe 4).

---

<sup>33</sup> NF EN 14974 installations pour sports à roulette et vélos bicross – Exigences de sécurité et méthodes d'essai.

<sup>34</sup> NF S 52-401 Equipements sportifs de proximité – Structures pour planches à roulettes (skateboards), patins à roulettes (roller skates), patins en ligne (in line skates) et vélos bicross.

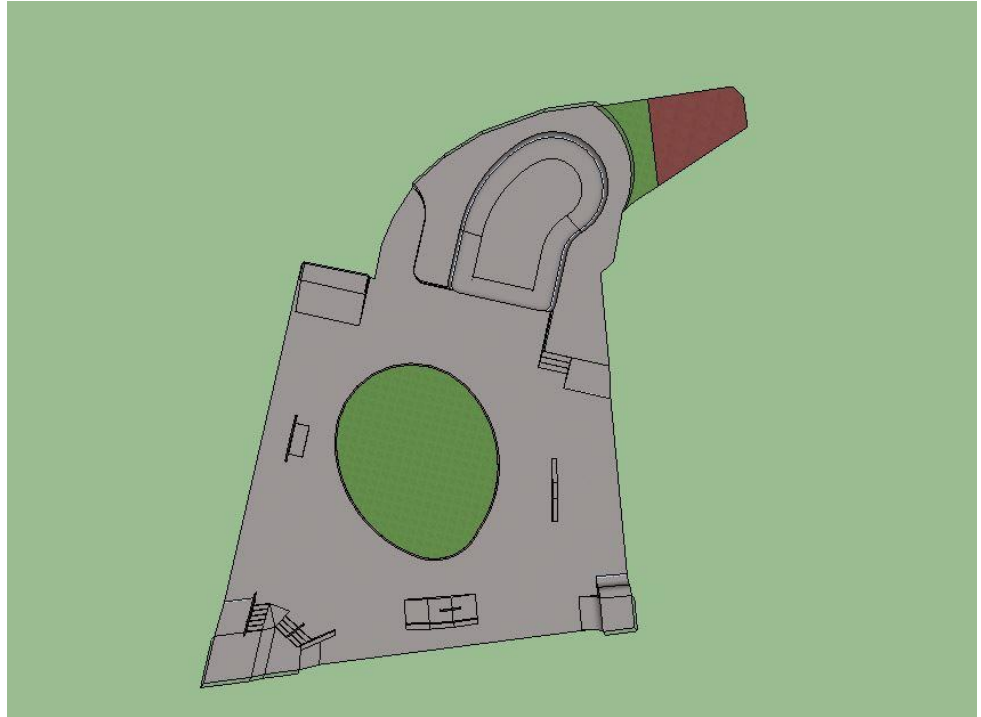


Figure 34 : Vue de dessus du skatepark.<sup>35</sup>

Dans le but de sécuriser au maximum le lieu, la municipalité peut faire un règlement de fonctionnement, affiché sur un panneau à l'entrée et conseillant le port de protections ou encore une interdisant les graffitis, non pas pour la détérioration de la structure mais surtout parce que les peintures généralement utilisées rendent le sol glissant et dangereux.

---

<sup>35</sup> Réalisation personnelle : Google Sketch'up.

#### 4 – L'environnement et les éléments complétant le skatepark

Dans le terme skatepark, il y a également l'idée de parc afin de permettre aux personnes non pratiquantes de venir et de s'y rassembler. Cette partie va présenter tous les éléments complémentaires utiles pour le skatepark de La Membrolle-sur-Choisille.

Un des objectifs de ce skatepark est de créer un lieu dynamique autour duquel une population jeune peut se retrouver et partager. Dans cette optique, je souhaite intégrer des bancs ainsi que des tables pour permettre aux usagers de s'installer et d'échanger de manière conviviale. Bien entendu pour la sécurité de tous, les bancs et les tables doivent se trouver en dehors de la zone de pratique. De plus, cette implantation hors zone de pratique permet aux accompagnateurs ou aux spectateurs d'avoir une vue d'ensemble et par conséquent permettre de mieux surveiller les plus jeunes enfants.



*Figure 35 : Représentation 3D d'une table et d'un banc.<sup>36</sup>*

Dans un souci de préservation de l'environnement, je souhaite mettre des poubelles à proximité avec si possible un tri plastique/métal/papier pour développer les réflexes éco-citoyens dès le plus jeune âge.

---

<sup>36</sup> Réalisation personnelle : Google Sketch'up.



L'installer un point d'eau est très important pour deux raisons. Tout d'abord, les pratiquants font une activité sportive, il est donc nécessaire de bien s'hydrater. Et puis toujours dans le but de protéger l'environnement, une fontaine évite aux jeunes d'apporter leurs propres bouteilles, laissées ensuite.



Figure 36 : Représentation 3D de la fontaine.<sup>37</sup>

Pour finir, je vais apporter et préserver la végétation sur des parties du terrain. Cette idée permet en plus de mieux intégrer un skatepark qui est une infrastructure à tendance urbaine, dans une commune plus tournée vers le rural. Pour ce faire il faut garder la haie qui délimite le skatepark du parking dans l'objectif de mieux sécuriser le lieu et de garder de la verdure. Je vais laisser des espaces de verdure en plantant des arbres ce qui permettra d'apporter une certaine fraîcheur et de l'ombre.

Tous ces éléments complémentaires vont être localisés dans un espace prévu à cet effet qui sera délimité par un petit trottoir. Cet espace va se trouver au centre du skatepark afin que les personnes assises sur les bancs puissent avoir une vue panoramique sur l'ensemble du skatepark. Voici à quoi pourrait ressembler cet espace vert.



Figure 37 : Représentation 3D de l'espace vert.<sup>38</sup>

<sup>37</sup> Réalisation personnelle : Google Sketch'up.

<sup>38</sup> Réalisation personnelle : Google Sketch'up.

## 5 – Insertion du skatepark dans le paysage de La Membrolle-sur-Choisille.

Maintenant que le choix des modules et des éléments complémentaires est fait, il faut savoir si l'ensemble s'intègre correctement dans le paysage de la commune. Pour cela le skatepark doit rester discret tout en étant le plus visible possible. Pour cela la haie et les arbres le séparant du parking sont indispensables, ils camoufleront en partie les modules afin que les passants ne voient pas directement de gros blocs imposants.

Les gardes de corps doivent être constitués de barreaux et non composés d'une surface pleine. Le fait d'avoir des barreaux permet de garder une certaine visibilité au travers des éléments.

Pour ne pas créer un espace fermé, une ouverture dans la haie est faite entre le bowl et le plan incliné. Cette ouverture sera l'entrée principale du skatepark. Tout le côté qui longe le sentier reste ouvert permettant les vas et viens des jeunes entre les différentes infrastructures sportives (terrains de basket et de football).

Voici des dessins assistés par ordinateur afin de visualiser le skatepark dans le paysage de La Membrolle-sur-Choisille. <sup>39</sup>



Figure 38 : Vue extérieure du projet.<sup>40</sup>

<sup>39</sup> Photos complémentaires en annexe 5.

<sup>40</sup> Réalisation personnelle : Google Sketch'up.

## IV – Faisabilité budgétaire et mode de gestion.

Cette dernière partie expose la faisabilité financière de ce projet en donnant une estimation du coût de chaque élément du skatepark. Puis nous allons voir comment pourra être géré cet équipement.

### 1 – Calcul du budget.

Après m'être entretenu avec le maire M.Marais et l'adjoint chargé de l'urbanisme M.FLeureau, j'ai appris que la commune dispose d'un budget de 100 000€ pour la réalisation de ce skatepark. Afin de rendre cet aménagement réaliste, je dois proposer un projet avoisinant ce budget, ce qui laisse une large liberté en matière de matériaux utilisés.

### A – Le prix du revêtement et des modules.

Tout d'abord, il est primordial de choisir le revêtement qu'il faut utiliser pour ce skatepark. C'est un choix très important car il influera énormément sur le coût initial et le coût d'entretien pour la suite. De plus, le choix d'un bon revêtement est indispensable en matière de sécurité, en effet c'est dessus que les pratiquants tombent. Il faut à la fois que le sol puisse amortir les chocs au maximum afin d'éviter les blessures et qu'il soit assez dur et lisse pour ne pas augmenter les frottements des roues et par conséquent diminuer la vitesse.

Dans le cas actuel, le skatepark est en extérieur, il faut donc des matériaux qui puissent résister aux variations de climat, le bois et le plastique sont donc des matériaux à rejeter. Le revêtement devra être en béton ou en enrobé. Le béton présente un meilleur rapport qualité/prix si les modules sont également en béton. Pour faire uniquement une dalle où les modules (en métal ou bois traité) sont posés, l'enrobé est un meilleur choix. Le terrain fait au total 700 m<sup>2</sup> ce qui offre la possibilité d'un revêtement en enrobé pour 18 500€ TTC. Cependant la totalité de la surface n'est pas recouverte par un revêtement puisqu'il y a une zone de verdure au centre.

En ce qui concerne les modules, ces derniers sont très spécifiques d'un point de vue des dimensions, ils devront donc être faits sur mesure. Cette fabrication implique qu'ils devront être en béton. Il faut donc créer un skatepark intégré c'est-à-dire que les modules ne feront qu'un avec le revêtement au sol, à la différence des skateparks modulaires où les modules sont fabriqués avec des matériaux autres que le revêtement du sol et fixés dans le sol (c'est ce qu'on trouve dans tous les skateparks de l'agglomération).

Par conséquent, pour minimiser le coût du projet, tout le skatepark sera en béton. De plus, le fait de créer un skatepark entièrement en béton possède

de multiples avantages par rapport à un skatepark modulaire comme le montre le tableau ci-dessous. Ces multiples avantages renforcent le choix de créer un skatepark en béton.

<b>ANALYSE COMPARATIVE DES MODÈLES DE SKATEPARK</b>	<b>skatepark modulaire</b>	<b>skatepark intégré</b>	
Budget / amortissement de l'investissement	-	++	
Facilité mise en place	+	+	
Flexibilité aux contraintes / adaptabilité	--	++	
Durabilité	--	++	
Entretien	--	++	
Réactivité aux intempéries	--	++	
Pertinence sportive / adéquation aux attentes des usagers	--	++	
Pertinence environnementale / intégration paysagère	-	++	
Nuisances sonores / résonance	--	++	
- - très insuffisant	- insuffisant	+ satisfaisant	++ très satisfaisant

Figure 39 : *Analyse comparative des modèles de skatepark*<sup>41</sup>

En comparant avec quelques skateparks de superficie équivalente et construit en béton comportant un bowl (tableau annexe 5) j'estime que le coût de ce skatepark serait compris entre 90 000€ et 120 000 € HT.<sup>42</sup>

<sup>41</sup> Source : <http://www.abcskatepark.com/>.

<sup>42</sup> Tableau comparatif des coûts d'un skatepark annexe 6.

## B- Le prix des autres éléments.

Concernant les autres éléments, deux poubelles semblent nécessaires pour garder le lieu propre, auxquelles il faut ajouter quatre bancs, une table et une fontaine. Après avoir regardé le site internet d'un des plus gros fournisseurs de mobiliers publics<sup>43</sup> en France, on obtient une fourchette des tarifs.

Elément	Banc	Fontaine	Poubelle	Table
Prix	Environ 350€	Entre 500€ et 1 000€	Entre 100€ et 200€	Environ 600€

Pour créer le parc de ce projet, il faut compter un coût compris entre 2 800€ et 3 600€.

Au final, le coût de ce projet est proche du budget prévu par la municipalité de La Membrolle-sur-Choisille. Cependant pour financer le surplus budgétaire, il est possible de faire des demandes de subventions auprès de différentes institutions. Il existe par exemple : les subventions du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Direction Régionale et Départementale des Sports, il existe aussi le Fond National de Développement pour le Sport, « 1, 2, 3 à vous de jouer » qui est une subvention pour la découverte de sports par le public ou encore les subventions des fédérations sportives. Afin de toucher le maximum de subventions, il est nécessaire de créer une association sportive de sports de glisse qui utilisera le skatepark comme terrain d'entraînement.

---

<sup>43</sup> Source : <http://www.decllic.fr/>.

## 2 – Le mode de gestion

Pour la gestion, il existe deux possibilités :

La plus probable puisque le skatepark est extérieur et dans une petite commune, l'entretien reviendra à la charge de la municipalité et des services techniques pour assurer une sécurité et la propreté du skatepark tout au long de l'année. La plus grande partie de l'entretien se fait en hiver et automne, puisque les feuilles tombent et rendent le sol plus glissant.

La seconde solution consiste à déléguer la gestion du skatepark à une association. Cette possibilité est difficilement envisageable puisque le skatepark est extérieur et n'offre pas de local où entreposer le matériel nécessaire à son entretien.

La charge et le coût d'entretien dépendent entièrement des matériaux choisis pour la construction. La construction d'un skatepark intégré permet de réduire au plus les besoins d'entretiens et dure plus longtemps dans le temps. Les principaux entretiens sont donc pour l'espace vert au centre du skatepark et le nettoyage du sol. Tout fois la propreté du lieu revient particulièrement à la charge des utilisateurs. C'est à eux de respecter et de garder une structure propre, afin de consacrer la majeure partie des coûts d'entretien à des réparations éventuelles.

## Conclusion :

A La Membrolle-sur-Choisille, les jeunes de plus en plus nombreux pratiquent les sports de glisse dans les rues, ce qui représente un danger conséquent. De plus, cette commune en pleine expansion démographique ne propose pas de lieu de loisirs pour les jeunes. On a vu que la création d'un skateparck représente une réponse adaptée pour répondre à ces besoins.

Ce skatepark s'appuie sur la politique de la nouvelle municipalité envers les jeunes et aux attentes à la fois du PADD et des utilisateurs. C'est un équipement qui se différencie de ceux déjà présents dans l'agglomération tourangelle et permet donc à La Membrolle-sur-Choisille d'attirer encore plus de personnes de manière éphémère et pourquoi pas de manière durable.

Le skatepark est prévu pour tous types d'utilisateurs que ce soit un débutant ou une personne expérimentée. Il vient compléter les offres en matière d'équipements sportifs de la commune. Ce skatepark est la première pierre pour la création d'un pôle de sports, de loisirs et de culture à La Membrolle-sur-Choisille. Il permet à cette commune de se développer dans ces trois domaines.

Ce projet valorise la place des jeunes dans cette petite commune périurbaine. Peut-être que ce projet impliquera davantage les jeunes dans la vie de commune, puisque que leur avis est primordial en matière d'équipements sportifs, de loisirs ou culturels. Peut-être permettra-t-il de recréer un conseil municipal des jeunes disparu depuis une quinzaine d'années.

### Bibliographie :

- DELBAERE Denis. *La fabrique de l'espace public, ville paysage et démocratie*. Paris, Ellipses, 2010, 186 p. (Coll. La France de demain).
- PAQUOT Thierry. *L'espace public*. Paris, la Découverte, 2015, 126p. (Coll. Repères (Maspero)).
- POUVREAU Olivier. « Le maire contesté mais « heureux » ».La Nouvelle République, lundi 20 octobre 2014.

### Webographie :

- [www.abcskatepark.com/](http://www.abcskatepark.com/)
- [www.declic.fr/](http://www.declic.fr/)
- [www.eden-skate.fr/](http://www.eden-skate.fr/)
- [www.geoportail.gouv.fr/accueil](http://www.geoportail.gouv.fr/accueil)
- [www.insee.fr/](http://www.insee.fr/)
- [www.la-membrolle-sur-choisille.fr/](http://www.la-membrolle-sur-choisille.fr/)
- [www.ridemap.awardspace.com/](http://www.ridemap.awardspace.com/)
- [www.skatepark-service.com/](http://www.skatepark-service.com/)
- [www.skateparks-france.fr/](http://www.skateparks-france.fr/)

Date de visite entre février et mai 2015

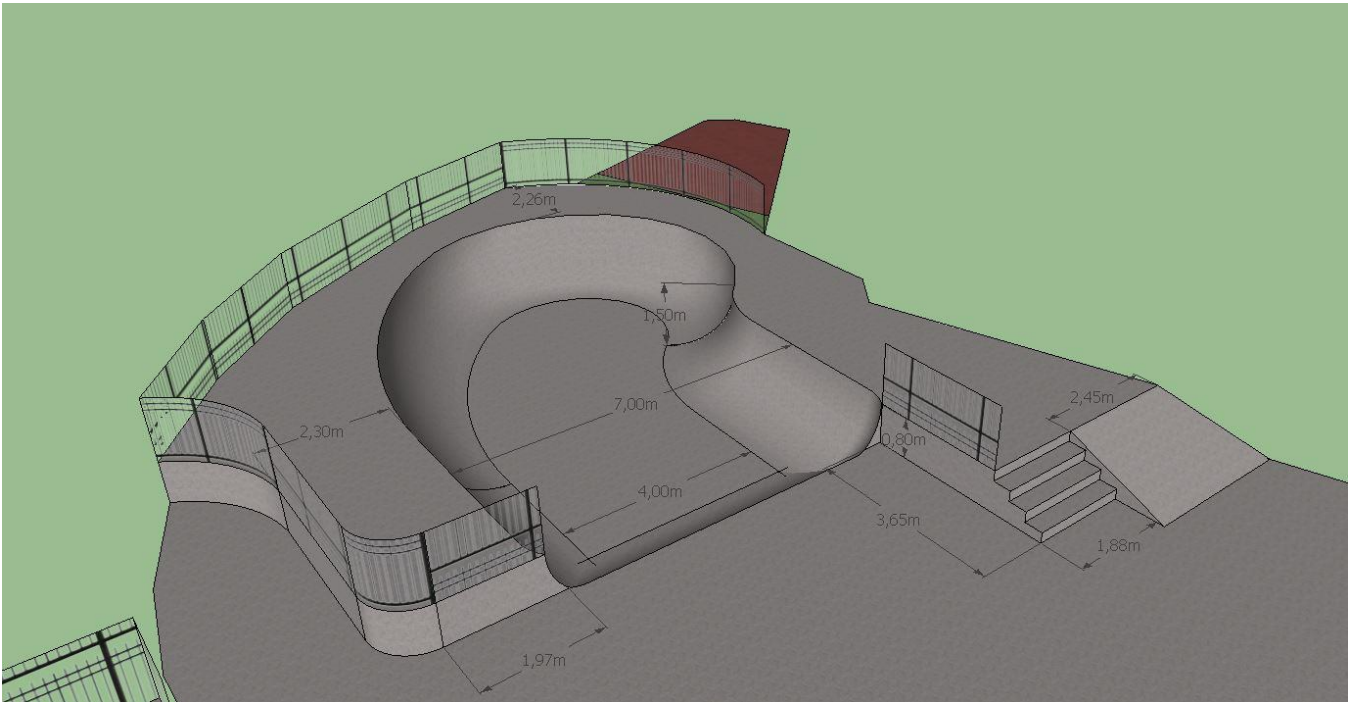


## Index des sigles

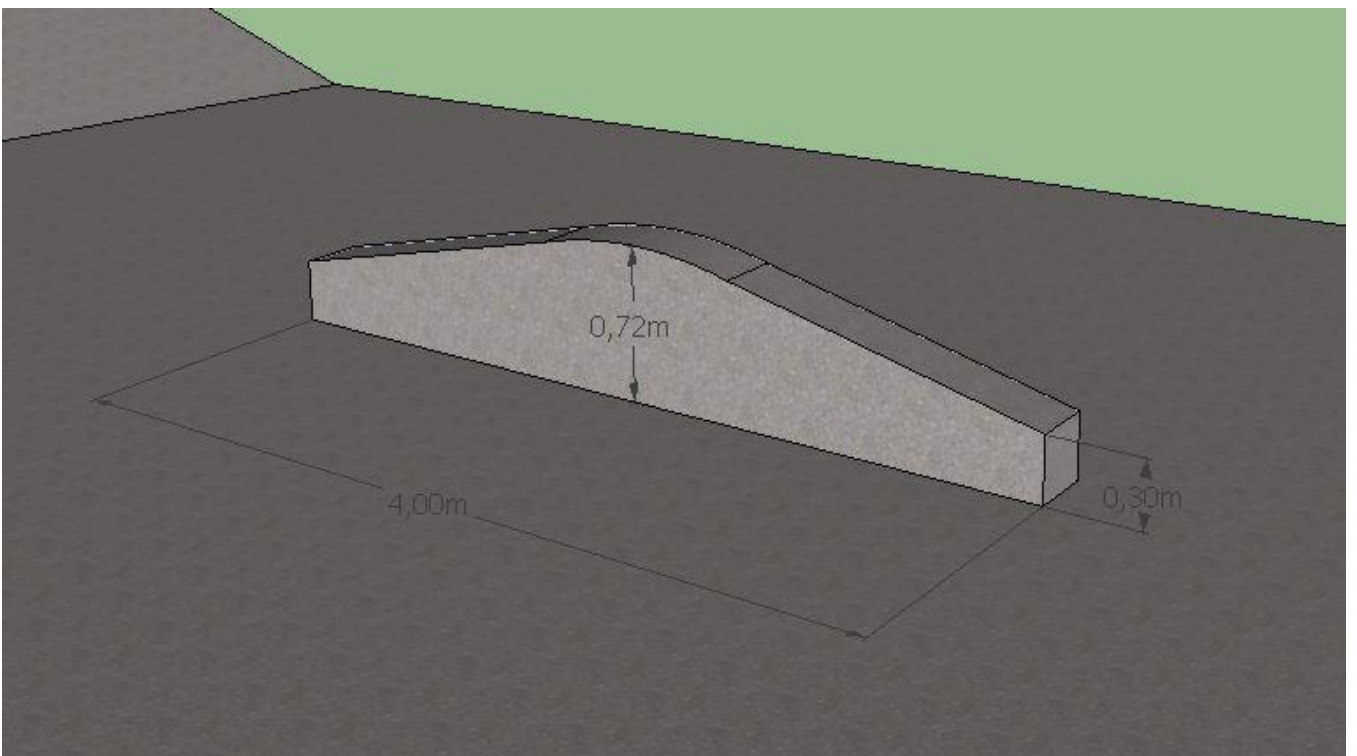
- atu : agence d'urbanisme de l'agglomération Tours
- Nomenclature des normes :
  - NF : Norme Française
  - EN : Norme Européenne
  - S : domaine d'activité lié aux services
- PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable
- PIND : Projet Individuel
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- POS : Plan d'Occupation des Sols

Annexes :

Annexe : 1

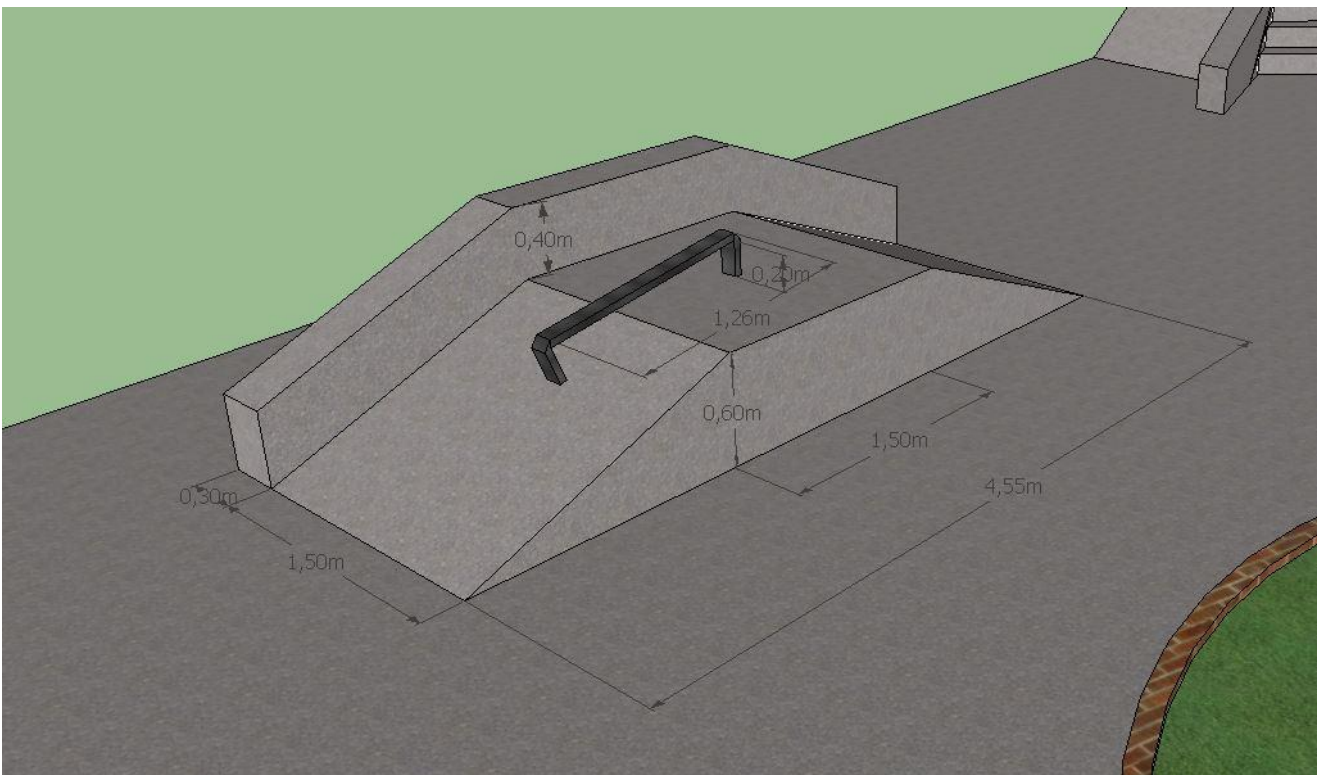


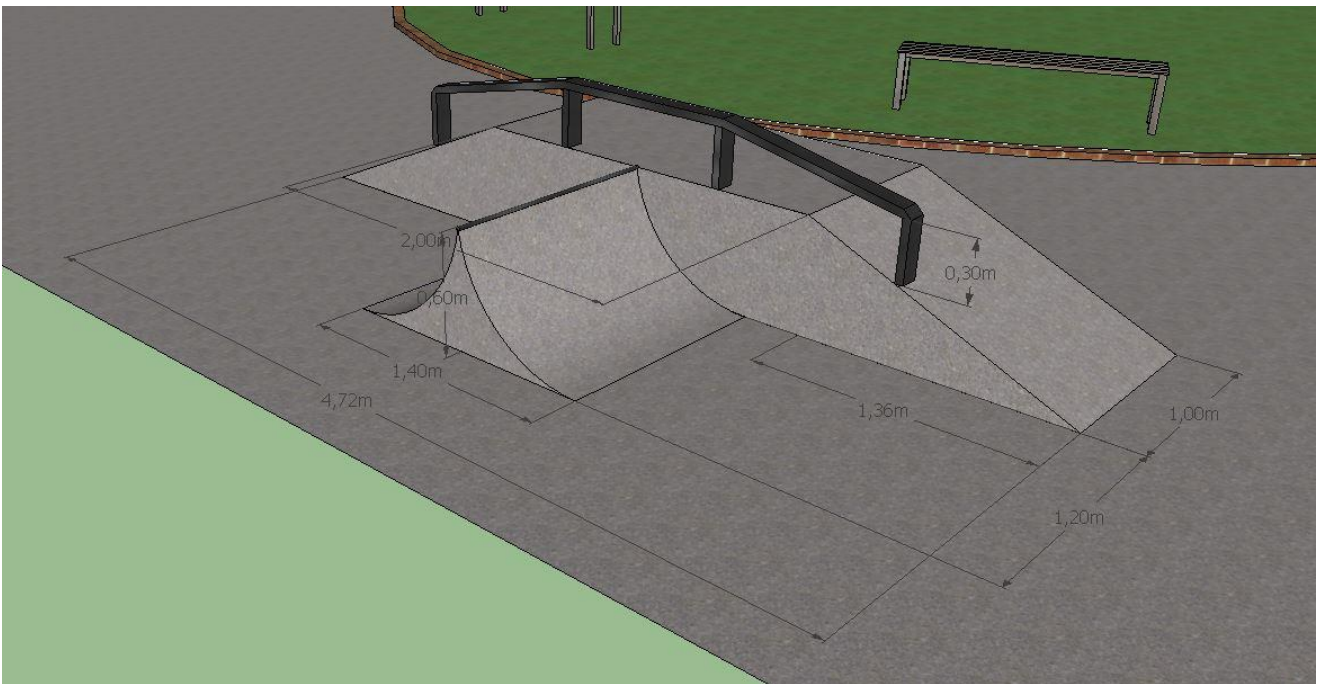
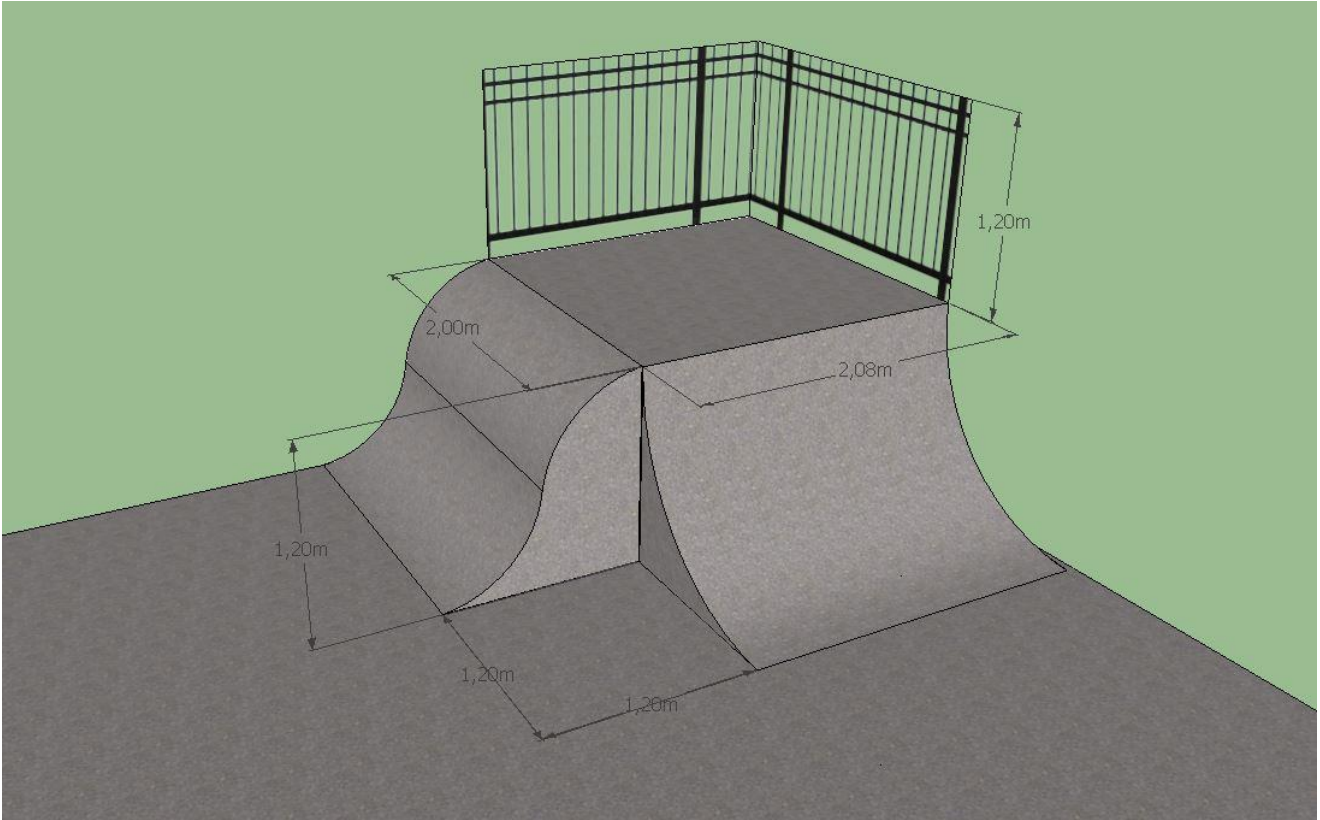
Annexe 2 :

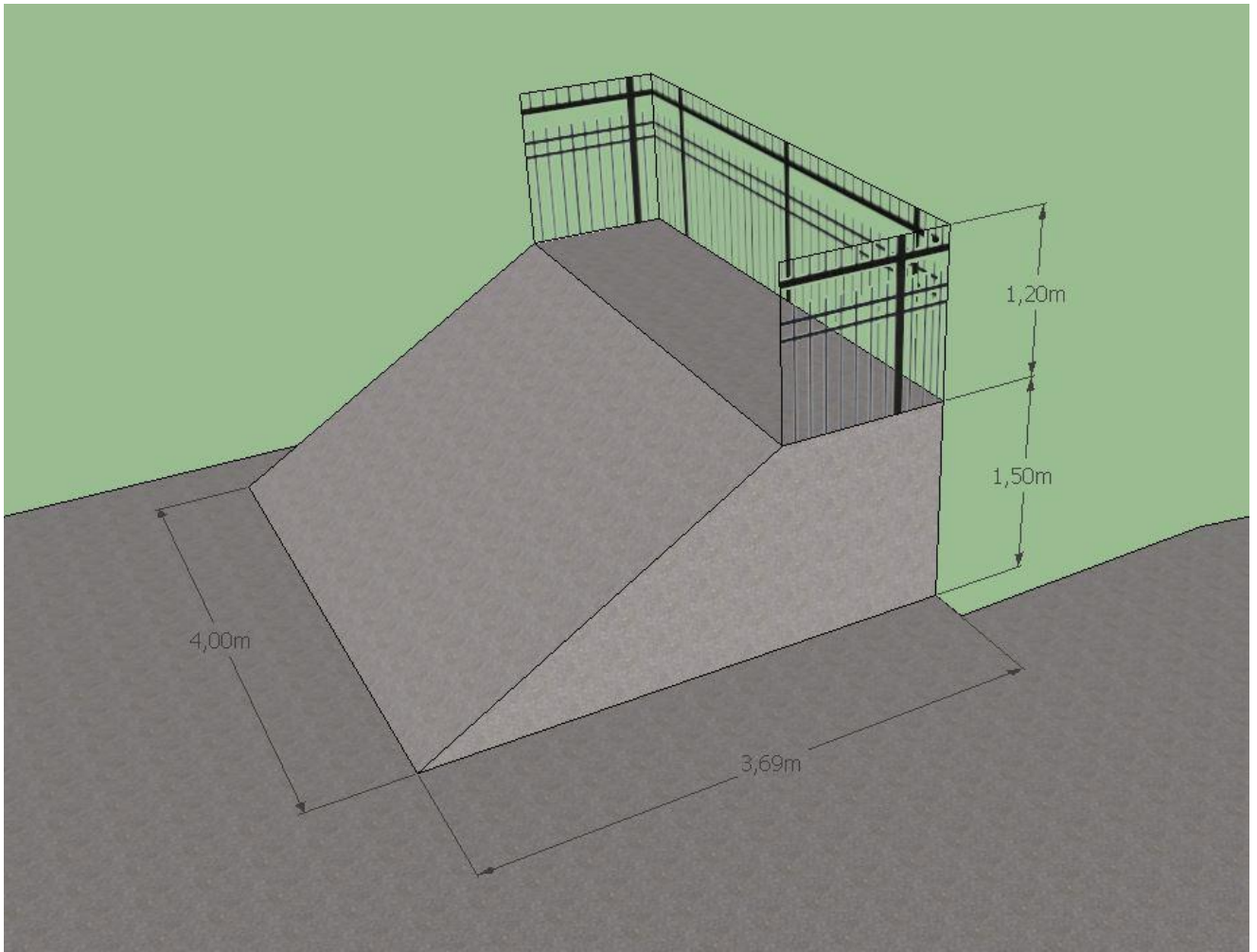




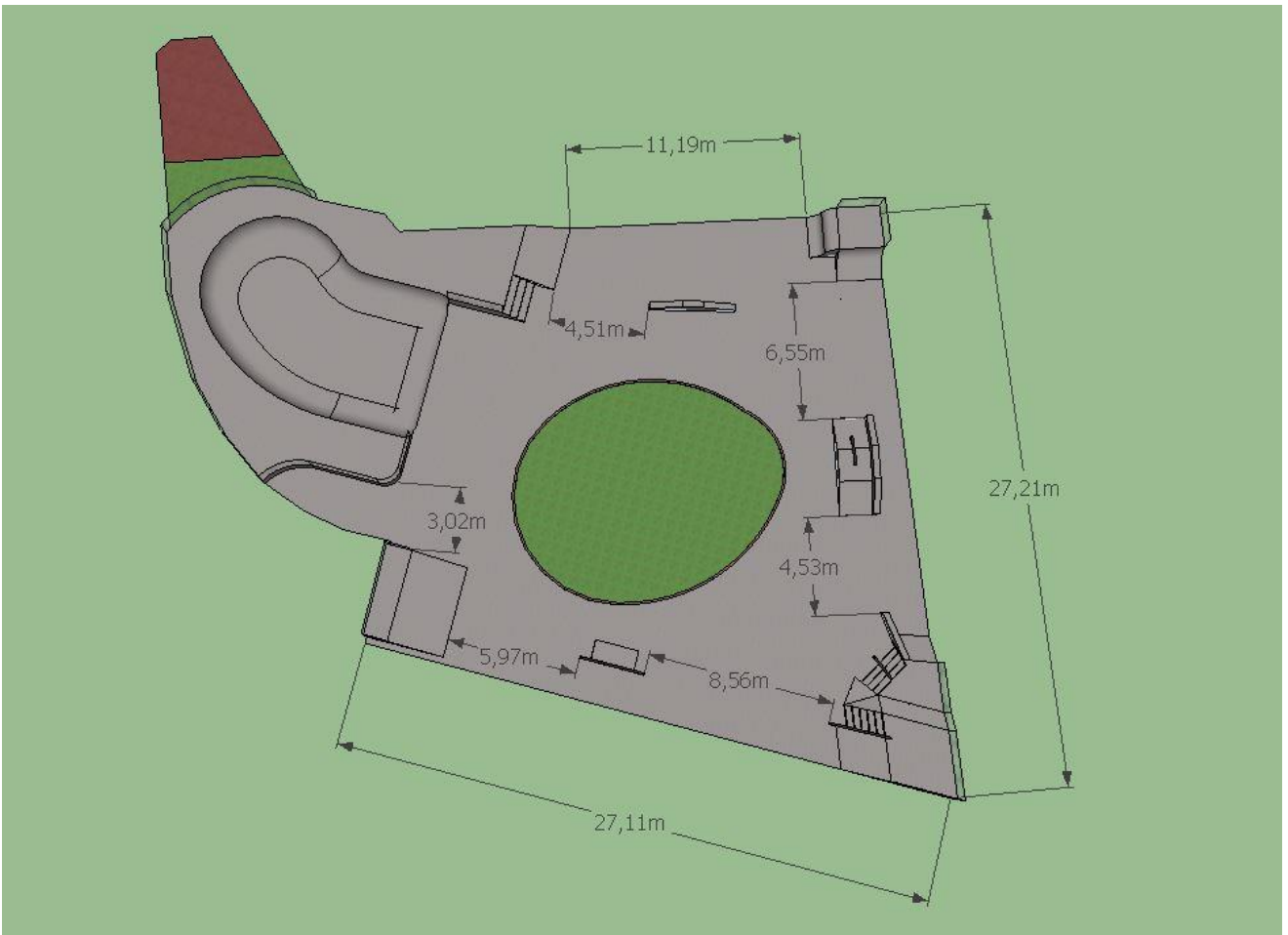
Annexe 3 :







Annexe 4 :



Annexe5 :







Annexe 6: <sup>44</sup>

Ville	Photo	Taille	Prix (HT)
Saint Gaudens		700m <sup>2</sup>	100 000€
Saint Suplice		540m <sup>2</sup>	90 000€
Saint George		620m <sup>2</sup>	115 000€
Marseille (13)		700 m <sup>2</sup>	90 000 €
Mandelieu la		720m <sup>2</sup>	150 000 €

<sup>44</sup> Source : <http://www.abcskatepark.com/>.

## Table des matières

Avertissements : .....	3
Remerciements : .....	4
Introduction.....	6
I –La Membrolle-sur-Choisille, une commune périurbaine en plein développement. ...	7
1 – Localisation de la commune. ....	7
2 – La démographie. ....	10
3 - L’organisation urbaine.....	12
4 - La politique de la commune en faveur des jeunes.....	13
A- Les aménagements déjà réalisés. ....	13
B - Orientation en matière de planification. ....	15
II – Evaluation de la demande d’un skatepark. ....	16
1 – Les écoles et les associations.....	16
2 – Les équipements sportifs.....	18
3 – Evaluation directe de la demande d’un skatepark auprès des jeunes. ....	20
4 – Les différents skateparks présents dans l’agglomération de Tour(s) Plus. ....	22
5- Conclusion. ....	23
III – Réalisation du projet. ....	24
1 – Choix du terrain. ....	26
A – Le quartier Mazagran .....	28
B – L’ancien camping.....	29
C – Le terrain à côté du gymnase. ....	30
2 – Le choix des modules afin de se distinguer dans le département. ....	33
A – Analyse des offres déjà présentes dans l’agglomération tourangelle. ....	33
B – Des spécificités pour se distinguer. ....	36
3 - La règlementation. ....	38
4 – L’environnement et les éléments complétant le skatepark.....	40
5 – Insertion du skatepark dans le paysage de La Membrolle-sur-Choisille. ....	42
IV – Faisabilité budgétaire et mode de gestion.....	43
1 – Calcul du budget. ....	43
A – Le prix du revêtement et des modules. ....	43
B- Le prix des autres éléments. ....	45
2 – Le mode de gestion .....	46

Conclusion : .....	47
Bibliographie : .....	48
Webographie : .....	48
Index des sigles.....	49
Annexes : .....	50

AUDOIN Benjamin

GAE3 – 2014

## **Création d'un espace de loisirs en libre accès pour adolescents dans une commune périurbaine.**

Un skatepark à La Membrolle-sur-Choisille.

### **Résumé :**

Les skateparks sont aujourd'hui très présents dans le paysage urbain des villes. Ils permettent aux jeunes amateurs de sports de glisse de pratiquer en toute sécurité et ils constituent un lieu de rencontre apprécié des jeunes.

A La Membrolle-sur-Choisille, petite commune en pleine expansion, les adolescents amateurs de sensations de glisse pratiquent le skate et le BMX dans la rue, utilisant à l'occasion les pentes dont le revêtement est bien lisse. Ils se mettent ainsi en danger. Au-delà de ce fait important, il n'existe pour eux aucune activité qui leur permette de se retrouver. Face à une population en pleine évolution, la nouvelle équipe municipale se doit de développer des projets adaptés. C'est dans ce sens que se pose la question : un skatepark est-il la réponse la plus adaptée?

Dans un article de La Nouvelle république d'Indre-et-Loire du 20 octobre 2014, j'ai appris que la municipalité avait différents projets pour la commune et notamment qu'elle proposait de construire un skatepark. Avant d'envisager cette construction, il est essentiel d'étudier sa faisabilité, sa pertinence en étudiant le contexte démographique, géographique, les besoins de la population et l'existence de skateparks dans les environs. Afin de se distinguer de ce qui existe dans l'agglomération Tourangelle, je propose un skatepark innovant, qui s'inscrive dans le paysage de La Membrolle-sur-Choisille et corresponde à l'identité et à la demande de cette commune. Ce projet doit tenir compte de différents paramètres qu'il est essentiel de mettre en avant : sa localisation dans la commune, les éléments qui le composent, les matériaux à utiliser et son entretien.

**Mots clés :** Espace de loisirs, jeunes, sport de glisse, sécurité

La Membrolle-sur-Choisille, Indre-et-Loire, Région Centre, 37